

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Edition hebdomadaire

CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACON: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LA VRAIE TRAHISON NATIONALE

Un brave homme de clergymen ou d'éducateur anglo-canadien gémissait, l'autre jour, sur l'américanisation des mœurs et du langage de ses compatriotes. Afin de parer au danger national qui en résulte, il conseillait à la jeunesse une réforme radicale de la prononciation. Cette naïveté m'a remis en mémoire une étude, fort bien faite, du reste, de l'évêque anglican de Madras sur la croissance rapide du nationalisme indien et le péril qui menace la domination anglaise aux Indes. Après s'être torturé les méninges pour découvrir un moyen d'enrayer le mouvement, le lord-bishop n'en trouvait guère de plus pratique et de plus efficace que d'amener les jeunes Indiens à jouer au tennis avec les fonctionnaires britanniques et leurs misses.

Les Anglo-Saxons sont très forts dans la manipulation des affaires d'argent et le gouvernement matériel des hommes et des nations; mais lorsqu'il s'agit de scruter psychologiquement les causes et les effets, des évolutions humaines, ou encore, lorsqu'ils s'efforcent d'envisager le point de vue des hommes d'autres races que la leur — ce qui ne leur arrive pas souvent, — leur obtusité est phénoménale, leur vision extraordinairement courte et bornée, et les solutions qu'ils suggèrent d'une déconcertante puérilité.

L'américanisation intellectuelle et morale du Canada anglais, il y a beau temps qu'elle est accomplie. L'unique symptôme signalé par ce brave homme (dont j'oublie le nom et la fonction) est l'un des moindres; et le remède qu'il suggère vaut tout juste l'application d'un cautère sur une jambe de bois.

La plupart des Anglo-Canadiens sont de véritables Yankees; et ceux d'entre eux qui clament le plus bruyamment leur loyalisme britannique ont été dans le passé et sont aujourd'hui les agents les plus actifs de l'américanisation. Après avoir abandonné, non seulement la langue, mais l'âme même de leurs enfants à toutes les influences américaines, ils sont en train de livrer aux Américains les sources de la vie économique du pays.

Quand un peuple tout entier s'alimente intellectuellement à l'étranger; qu'il emprunte à une nation voisine ses mœurs, ses usages et les principaux éléments de sa vie matérielle; que l'influence de cette nation, beaucoup plus populeuse et plus puissante que lui, ne subit le contre-poids d'aucune autre influence extérieure, qu'enfin, son contact est rendu plus intime par la communauté de langue; on peut prendre pour acquis que l'assujettissement de la nation la plus faible est complet et permanent.

En 1911, à propos du traité de réciprocité, les torys ultra-loyaux ont beaucoup crié à l'annexion. L'année suivante, le Star a restauré le même épouvantail afin de faire avaler la contribution d'urgence à la flotte britannique. En ces deux occasions, nous avons démontré l'absence de ces appels au loyalisme des Canadiens.

Me permettra-t-on de reproduire ce que j'écrivais, ici même, en juillet 1912?

"Préservez-vous de la conquête américaine, conséquence de la prépondérance allemande!" [disait en substance l'organe des jingos.] "Que ne commencez-vous par vous garder contre la contagion univale de la mentalité américaine, de la mentalité américaine qui marque toutes les manifestations de votre vie familiale, intellectuelle et sociale? C'est là une annexion morale, prélude de l'absorption politique, autrement redoutable que les catastrophes que prédisent les derrières hurlements de l'impérialisme."

"Mais tâtez-vous donc!"

"Américains, vous l'êtes déjà par la langue, par la prononciation, par l'argot familial; — c'est justement ce que notre brave homme vient de découvrir; il ferait bien d'aviser aux autres symptômes du mal — par le costume, par les habitudes de tous les jours, par la littérature yankee qui inonde vos foyers et vos clubs, par votre journalisme jaune, par les formules vantardes et solennelles, par le patriotisme tapageur et intolérant, par le culte de l'or, du clinquant et des titres."

"Américains, vous l'êtes précisément par ce qui nous divise le plus: par votre système, servilement imité du modèle américain, d'écoles dites nationales, où, faisant passer vos enfants sous le laminoir de l'unité formelle, vous les formez — ou, plutôt vous les déformez — à la parfaite image des petits Yankees; tandis que nous, nous restons fidèles au vieux principe britannique du respect à la liberté de conscience des pères de famille."

"Dans toutes ces sphères, les Canadiens-français ont résisté à la contagion, grâce à leur langue, ce parler français, le meilleur des préservatifs nationaux, celui-là même dont plusieurs de vos vôtres veulent si follement priver le Canada. Par malheur, dans la vie nationale, où nous vivons côte à côte, mais où vous dominez par le nombre et par la langue, vous nous américanisez avec vous."

"Dans la forme même, nos institutions ne sont déjà qu'à moitié britanniques. Notre régime fédératif est imité de la constitution américaine."

"Mais c'est par l'esprit surtout que notre vie nationale s'est transformée le plus profondément et devient de plus en plus une simple réplique de la civilisation américaine — avec cette différence qu'aux Etats-Unis, la réforme de l'administration et des mœurs publiques a déjà fait des progrès marqués, tandis qu'au Canada la dégradation augmente."

"Américains, nous le sommes par la tyrannie des organisations de parti, par l'abus effroyable du patronage, par l'influence des corporations et des boss, par la vénalité de nos politiciens, par le log-rolling et le lobbying qui infestent nos parlements, par le boodlage qui domine nos corps publics — fédéral, provinciaux et municipaux — par la disparition rapide du code de l'honneur dans les affaires, dans le commerce et dans l'exercice des professions libérales."

"Et dans l'ordre économique et social, où en sommes-nous? L'organisation du travail canadien est pratiquement entre les mains des 'unions' américaines. Le capital américain envahit nos industries, s'empare de nos forêts, de nos forces hydrauliques et de nos terres. L'épargne de nos banques alimente la spéculation américaine; et, aux époques de crise, le commerce canadien en souffre fort. Une portion notable de nos villes fermées ne sont que les annexes — adjoints — des chemins de fer américains."

"Sans doute, il n'est pas possible d'empêcher complètement cette pénétration économique; et personne ne nie que le Canada y trouve des avantages matériels considérables. Mais l'unité nationale prime, à nos yeux, la richesse matérielle; et du moins pourrait-on tenter quelque effort pour atténuer les conséquences les plus dangereuses de cette conquête."

1 Cette étude a paru, sauf erreur, dans le Nineteenth Century d'août 1916.

"A plusieurs reprises, les 'démagogues' nationalistes ont appelé l'attention des pouvoirs publics sur ce péril. Les hommes d'Etat ont ri et haussé les épaules. Quelques-uns des plus ardents patriotes d'aujourd'hui ont même fait avec les envahisseurs de fort jolies affaires. Ils sont nombreux ces loyalistes à tous crins qui ne rêvent que guerre et carnage pour l'Angleterre, mais qui sont toujours prêts à vendre le patrimoine national, pourvu qu'ils touchent leur commission." — Oui, et l'on en trouverait plus d'un parmi les agents recruteurs les plus zélés de la guerre actuelle.

On me pardonnera cette longue citation. Ceux qui nous font l'honneur de leur confiance ont le droit de justifier cette confiance. Ils constateront avec une légitime satisfaction que le vrai péril national ne nous a pas échappé; et que nous n'avons pas attendu à la dernière heure pour le signaler à l'attention de tous ceux qui peuvent agir sur les destinées du pays. C'est pour accomplir le même devoir que nous revenons à la charge.

Depuis le jour où ces lignes ont été écrites, le péril, loin de diminuer, s'est accru avec une effrayante intensité. Et cette croissance est la conséquence immédiate de notre participation exagérée à la guerre européenne.

Ce n'est pas de l'américanisation morale que je veux parler aujourd'hui. Dans ce domaine, la situation reste ce qu'elle était: c'est le lent mais sûr procédé de la conquête des intelligences par les mœurs, l'éducation et l'alimentation intellectuelle. Tout le déploiement de loyalisme, toutes les phrases à effet sur le salut de l'Empire et la "civilisation supérieure", n'y font rien de rien. Tant que l'ensemble du Canada anglais s'obstinera dans son faux système d'éducation pratique et combatta l'expansion de la langue et de la civilisation française en dehors du Québec; tant que les Anglo-Canadiens ne reviendront pas à l'esprit fondamental de la Confédération et ne voudront pas comprendre que le seul moyen de combattre l'américanisation morale du pays, c'est de lui conserver son caractère distinctif de nation anglo-française, bi-ethnique et bilingue, rien n'arrêtera le progrès du mal.

Mais c'est particulièrement dans l'ordre économique que la marche est la plus rapide et conduit le pays à l'abîme. Nous en noterons les principaux jalons dans un prochain article.

Henri BOURASSA.

2 "Le Spectre de l'annexion" — Devoir du 19 et du 20 juillet 1912. Ces articles ont été traduits en anglais et publiés en brochure sous le titre: The Spectre of Annexation. Prix, 25 sous; franco, 28 sous.

A PROPOS DU "O CANADA"

Il s'est produit à Ottawa, il y a quelques semaines, un incident qui jette un jour intéressant sur la mentalité qui règne dans certains groupes féminins de la capitale. A une séance de l'exécutif du Women's Canadian Club, on a prohibé le chant accoutumé du "O Canada". Or, il faut savoir que ce club compte un bon nombre de membres canadiennes-françaises; celles-ci ne pouvaient manquer de se sentir atteintes dans leur sentiment patriotique le plus légitime par cette étonnante manifestation d'étréouisme d'esprit. Un "Club canadien" repoussant l'hymne canadien par excellence, proclamé hymne national par un ancien gouverneur général, lord Grey, lui-même! Pareille insigne protestation, et nous sommes heureux d'enregistrer ici celle qui fut publiée dans le Citizen d'Ottawa, le 17 janvier dernier, sous la signature de madame P. E. Marchand.

Ayant rappelé que le Canadian Club des femmes fut fondé en août 1914 par la duchesse de Connaught, qui demanda alors à ces dames de chanter le O Canada au commencement de leurs séances, madame Marchand déclare aussi que l'on ne possédait pas alors à Ottawa les heures anglaises, et qu'on se les procura d'un club identique à Vancouver. "Il nous semblait, continue Mme Marchand, que nos voix, en chantant l'hymne canadien, se faisaient l'écho de celles de nos combattants au front pour nous protéger. Se peut-il donc trouver, à la direction d'un club soi-disant CANADIEN, des femmes qui ne sont pas de vraies Canadiennes, ou à tout le moins d'esprit tellement étroit qu'elles refusent de chanter cet hymne sous prétexte qu'il a été composé par un Canadien-français de la province de Québec? N'est-il pas temps que les immigrants qui viennent gagner chez nous des salaires dont les nôtres sont privés se rendent compte que nous n'en sommes plus au temps de Jacques-Cartier? Que nous habitons un pays libre et grand, possédant nos institutions propres, nos églises, nos collèges, nos universités? ... Savent-ils que les deux hommes qui ont écrit le "O Canada" ont reçu leur instruction en ce pays? Ce fut en 1884, je crois, à la veille d'une manifestation nationale, que l'un de nos musiciens les plus réputés, C. Lavallée, composa un air auquel il pria M. le juge Routhier d'adapter des mots appropriés? Nous, Canadiens, savons quels sentiments élevés ce chant nous inspire."

"Nous sommes fiers de nos Canadiens, à quelque nationalité ou religion qu'ils appartiennent. Des citoyens des autres pays sont venus nous crier leur patriotisme, mais que nous ont-ils donné en compensation de ce qu'ils nous ont pris? Lorsque l'Angleterre et la France ont appelé sous leurs drapeaux tous ceux capables de le défendre, sont-ils tous retournés combattre pour leur mère-patrie, en même temps que nos braves Canadiens? Ou plutôt, ne se sont-ils pas empressés de rester ici pour nous refuser l'ex-

pression de nos opinions ou le moindre droit au British fair play? Je crois que le grand nombre de dames du Women's Canadian Club sont de l'opinion du Winnipeg Telegram, qu'il faut prendre, en pitié ceux ou celles dont le cœur reste insensible aux accents de notre grande hymne nationale "O Canada". Nous le chanterons toujours, ce qui ne nous empêchera jamais d'être assez foyers pour chanter aussi le God Save the King."

Cette vigoureuse protestation ne fut pas sans exercer un certain influence, et il est curieux de remarquer que près de deux mois après sa publication, soit le 6 mars courant, le même journal disait, en page éditoriale, à peu près ce qui suit:

"Il semble que le mouvement d'hostilité envers le chant du "O Canada", mouvement inauguré en novembre dernier par le Women's Canadian Club, soit destiné, en fin de compte, à avoir un bon effet. Ce chant devient en effet de plus en plus populaire. On le chante avec ferveur dans toutes les assemblées publiques, et en Europe les soldats canadiens le lancent aux échos avec plus de vigueur encore que lorsqu'ils étaient parmi nous. On l'a chanté aussi dans la cathédrale Saint-Paul, au cœur même de l'Empire... Il semble qu'il manque quelque chose d'essentiel à une nation dont les citoyens ne soient pas de plus en plus unifiés par le chant d'un hymne de louanges à leur terre natale, ou à leur terre adoptive. Lorsque lord Grey en proposa l'adoption comme chant national canadien, M. J. D. Hazen, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et M. McBride, premier ministre de la Colombie britannique, sans parler d'autres citoyens importants, en écrivirent des éloges appropriés, et le pasteur de l'église presbytérienne Saint-André, à Ottawa, déclara que c'était un hymne national éloquent et splendide. Quand les soldats canadiens reviennent, ils auront sans doute l'occasion de le chanter à ces dames du Women's Club, de façon à convertir même les charmantes 'chefs de l'opposition'."

Ainsi, l'attitude de la majorité du comité exécutif (qui avait décidé à 7 contre 4 d'abolir le "O Canada" d'adoption générale) ne reçut pas l'approbation générale. De leur côté, une douzaine de dames vraiment "canadiennes", c'est-à-dire possédant les deux langues de ce pays, ne demeurèrent pas inactives, et demandèrent en bonne et due forme une assemblée du Club afin que la question pût être discutée à fond. La présidente, madame Hodgins, leur répondit à chacune qu'elle ne voyait pas de raison de se rendre à leur demande. Ce que voyant, les douze signataires de la requête firent imprimer une circulaire contenant un résumé impartial de la question, y compris leur requête à la présidente et le refus de celle-ci. Après un exposé des démarches conciliantes et courtoises faites inutilement auprès de la présidente et d'autres membres du comité exécutif, la circulaire conclut:

"Comme Canadiennes et comme membres du Club canadien des Femmes d'Ottawa, nous nous déclarons favorables au maintien de certaines caractéristiques du club ainsi que du sentiment canadien tel qu'exprimé par le chant du "O Canada". Nous croyons que la conservation

de notre individualité canadienne ne diminue en rien notre loyauté à l'Empire ou notre valeur comme sujets britanniques. Nous sommes d'opinion que seules des personnes imbues de sentiments canadiens peuvent convenablement faire partie de la direction d'un Club canadien. Nous trouvons que l'attitude de certains membres de notre Club a été de nature à justifier l'impression que nous possédons pas le sentiment canadien que le club cherche à développer. Tout en différenciant avec ces personnes sur la question de principe, nous leur reconnaissons le droit de garder leurs opinions personnelles, mais non pas de les imposer au Club Canadien des Femmes d'Ottawa comme elles l'ont fait en dépit de la constitution de ce club. Nous prions les membres du Club de réfléchir là-dessus en faisant abstraction de tout préjugé, afin qu'à la séance d'avril cette question puisse être franchement et loyalement discutée."

Ernest BILODEAU.

Voici en tout cas la question nettement posée: l'on ne manquera pas de suivre avec intérêt le débat annoncé. Les parlementaires deviendront-ils plus intéressants que les autres?...

BILLET DU SOIR.

LA COMMÈRE

Vous la rencontrez partout, et comme sa voix est éclatante, elle a toujours l'air de parler pour que vous l'entendiez. Vous la rencontrez au magasin, sur le perron ou dans le portique de l'église, au coin d'une rue, et surtout dans les tramways. Elle se livre toute à votre observation.

Sa figure est toujours expressive. La commère, avec vélocité, plisse les lèvres, bat des paupières, écarquille les yeux, branie la tête; soulève aussi, d'une certaine façon, elle remue sa mâchoire, ou elle a le tic du nez qu'elle ouvre et referme, comme les chevaux élargissent les narines pour hennir.

La commère n'est chiche dans ses paroles ni d'exclamations, ni d'insinuations. Après chaque nouvelle qu'elle annonce, elle dit toujours souverainement étonnée: "Vous ne saviez pas! comment, mais vous ne saviez pas?" et elle ajoute que tout le monde pourtant le sait. Si c'est de l'inconduite d'un tel ou de la banqueroute d'un autre qu'elle vous fait part, elle déclare: "On sait bien, si je vous l'ai dit, c'est parce que c'est pas un mal, quand c'est si connu..."

Les reproches, les malheurs et les péchés d'autrui semblent toujours avoir pour la commère le plus grand intérêt et vous seriez tenté de croire qu'ils sont sa plus complète jouissance; quoiqu'elle ait cependant la précaution de ponctuer ses commentaires de: "C'est bien d'avaler, des affaires comme ça!"

La commère parle-t-elle d'une voisine qu'elle n'aime pas? Il faut l'entendre critiquer. D'une boulangère de paroles vives, elle fait le procès de l'accusée. Ses rancunes énumérées, elle s'arrête brusquement; puis, le visage obscurci de sous-entendus, elle reprend: "Si c'était toute l'histoire, en un an tout au plus, un défaut!"

Les lèvres pincées, elle regarde autour d'elle, lève les épaules, secoue son chapeau si elle l'a. Un instant, elle s'ouvre l'effet produit, la curiosité éveillée chez son entourage. Ensuite elle continue: "Oui, un gros, un gros défaut! Elle sent mauvais de la bouche, c'est effrayant!" Et les autres commères qui l'écourent rétorquent comme devant la révélation d'un crime, l'oeil scandalisé: "Pas vrai! pas vrai!"

Hélas, la commère a parfois des conversations plus sérieuses et alors il lui arrive d'être cynique à force de réalisme, et parce qu'elle traite avec une tranquillité absolue de sujets auxquels jamais vous ne pensez, ou qui discutés devant vous brûlent votre sensibilité comme au fer rouge.

Ainsi un jour, assise près de vous, la commère m'a-t-elle raconté à sa soeur l'autre commère des détails sur l'embaumement des morts qui vous blessèrent au vif? Elle parlait d'un ton indifférent, comptant ses phrases de silences pendant lesquels elle se machonnait la joue, reniflait et branlait la tête.

Elle vous regarda un moment. Ses paroles brutales avaient fait le réveiller en vous un souvenir déchirant. Vos yeux se mouillaient. Elle vous regarda, et comme elle reprit ses commentaires macabres, elle vous parut hideuse.

Elle ne l'était pas. Car si la commère est cruelle par ignorance et d'une grossièreté qui vous choque, la commère est bonne, et toujours au besoin serviable et dévouée. Autant elle est prodigue de paroles crues, rancunières ou ironiques envers son prochain, autant elle sait lui donner généreusement son temps, sa force, ses soins et ses veilles.

Michelle LeNORMAND.

BLOC - NOTES

Taxes de guerre

Le Devoir ne se fait pas faute de noter au jour le jour les nombreux profits de guerre des grandes compagnies industrielles canadiennes. Il faut remarquer à ce sujet que même des feuilles ministérielles demandent aujourd'hui à sir Thomas White, — après le Devoir, qui en parle depuis au delà d'un an, prouve que les nationalistes ne sont pas des gens pratiques, — d'imposer des taxes de guerre plus lourdes sur les profits exagérés de nos grandes industries à une période au cours de laquelle "aucun véritable patriote ne doit s'enrichir", a déjà dit sir Thomas White. Le Mail and Empire, de Toronto, feuille ministérielle, écrivait il n'y a pas cinq jours: "Notre ministre des finances devrait étudier la question d'accroître la part de l'Etat prélevée sur les profits considérables que font les industries de ce pays... Il ne peut pas ne pas y avoir de dette de guerre; mais encore faut-il qu'elle reste dans de justes limites. Si, par un accroissement judicieux des taxes prélevées à même les profits de guerre, le gouvernement peut amoindrir le nombre de ses emprunts, qu'il remanie au plus tôt l'assiette des impôts. Il s'attribue un quart des bénéfices dépassant 7 ou 10 pour cent, selon le cas. Ce n'est pas une exagération de dire que le gouvernement, en Angleterre, le prix élevé qu'on nous demande de tout, aujourd'hui, indique bien que la marge des profits ne diminue pas. Le gouvernement pourrait donc en faire confisquer une plus large part sans nuire à qui que ce soit." Les Chambres se réuniront de nouveau dans quelques semaines. Nous verrons alors si sir Thomas White portera la taxe du quart à la moitié ou aux trois-quarts des profits de guerre excédant 7 pour cent. Que ne le fait-il?

Un rapport

La commission anglaise chargée de rédiger un rapport sur le partage des responsabilités, dans la malheureuse expédition de Dardanelles, vient d'en désigner comme les principaux artisans l'amiral Fisher, lord Kitchener et M. Winston Churchill. Elle est sévère à l'endroit de l'ancien généralissime anglais; qu'il ait dédaigné ceux qui en faisaient le plus grand général des temps modernes, il fallait pourtant s'y attendre. Formé dans des guerres coloniales ou dans des expéditions maritimes contre des peuples ou des peuples d'Afrique ou d'Asie, l'ancien général d'armes et de ressources non plus que de chefs militaires, il avait pu en imposer. Les échecs qu'il a subis pendant les mois où il fut le chef militaire de l'Angleterre, au cours de la grande guerre, ont eu tout fait de désabuser une partie de ses admirateurs. La campagne des Dardanelles n'a pas été sans y contribuer. Et le rapport Cromer le souligne nettement. Les Australiens et les Néo-Zélandais qui ont fait la campagne de Gallipoli sauront désormais à quoi s'en tenir sur la valeur d'un War Office qui les a lancés dans une aventure si coûteuse aux troupes coloniales, et couronnée d'un échec qui, pour avoir été glorieux, n'en a pas moins fait verser le meilleur sang australien.

Tramways

Un rapport fait à l'hôtel de ville, il y a quelques heures, signale le pitoyable service donné par la compagnie des Tramways rue Amherst et Parc Lafontaine, aux habitants de ce quartier. Tous ceux qui voyagent sur ce réseau savent à quoi s'en tenir. "Il n'y a pas assez de voitures sur ce circuit", dit l'inspecteur municipal. Les gens du quartier sont obligés de savoir que, d'habitude, l'hiver, ils ont attendu le matin de cinq à dix minutes, et parfois davantage, le passage d'une voiture déjà encombrée, et le soir, ils ont dû attendre souvent ou perdre une demi-heure à faire le pied de grue pour attendre un tramway, ou s'y empresser comme des sardines. Si M. Robert ou M. Perron eussent eu à faire le trajet de cette façon-là pour s'en aller à leur travail ou à leur dîner, on sait de quelle humeur ils seraient revenus de cette promenade. Mais cet abus cessera-t-il enfin? Il ne faut pas trop y compter.

Ils ne la goûtent pas

Des gens qui ne goûtent pas la façon dont Londres veut remanier le tarif douanier britannique, ce sont les industriels du Lancashire. L'imposition par les Indes d'un tarif de protection sur les cotonnades importées, — le Lancashire en exporte d'énormes quantités aux Indes, — a fait pousser des clameurs aux fabricants de cette région, l'une des plus actives de la Grande-Bretagne. Le correspondant de la Gazette cable hier à son journal: "Le danger que court l'Angleterre en essayant de donner le pas à la politique impériale sur le régime économique se manifeste déjà clairement. L'action du cabinet de guerre, qui vient de sanctionner, sans consulter le parlement impérial, l'imposition, par le

gouvernement des Indes, d'un droit de douane sur l'importation des cotonnades du Lancashire a soulevé une tempête de protestations. Le Lancashire est soulevé, il enverra une délégation à Londres demain." Ce n'est là qu'un des mille problèmes, — et un des plus petits, en apparence, — que suscitera le projet d'une fédération impériale, dont la mise en opération marquera, de l'avis de plusieurs, l'entrée de l'Empire dans une période de désagrégation. Nos jingos, qui l'auront voulu, n'auront pas à s'en prendre à d'autres, si tout va mal. Entre temps, l'affaire du Lancashire ne hâtera certes pas la solution du problème hindou.

Un surplus?

Il n'y aura pas d'embargo sur les exportations de pommes de terre canadiennes. Sir George Foster déclare qu'après enquête le ministère s'est convaincu qu'il y a eu un surplus exportable, au pays, et qu'un embargo ne serait pas opportun. La crise des transports serait la cause de la disette dans le Québec et l'Ontario, paraît-il. Nous resterons donc à la merci du Potato Exchange, à moins que le ministère de l'Agriculture ne lui mette les pochettes. Il est vrai que, depuis quelques jours, les pommes de terre sont à la baisse et que la crainte de l'embargo et des poursuites judiciaires a paru ramener pour un temps le cartel à la raison. Il a, en tout cas, besoin d'être surveillé de près, si l'on ne veut qu'il commence à nous faire chanter derechef, à la première occasion.

G. P.

L'ENVERS DE L'HÉROÏSME

A la place même où, depuis deux ans et demi, systématiquement, nous avons relaté les hauts faits de l'armée française, et l'héroïsme du clergé tout particulièrement, l'actualité nous contraint d'insérer aujourd'hui la triste suite de l'incident Sixte-Quenin.

Le contraste est douloureux, mais cette lamentable polémique ne doit pas faire oublier la noblesse des héros.

Celui qui se passe à la Chambre est le fait des policiers d'avant-guerre. Ceux-là, on ne les changera guère. Ils gardent leurs passions, leurs préjugés, leurs haines sectaires. Ils s'entendent contre l'église des assauts d'autant plus furieux qu'ils se sentent plus menacés dans leur influence et, pour certains, dans leurs appétits.

L'espoir, c'est la France virile, celle qui a vécu la vie des tranchées, qui, ayant appris à connaître les prêtres, devra éprouver pour les bouffes de carreaux le dégoût qu'ils méritent. — O. H.

TOUT EST CHER... POURQUOI?

Paraitra, vers le 15 mars, une brochure sur le coût de la vie au Canada (1910-1917), par M. Georges Pelletier, qui a déjà donné au Devoir et à la Revue Trimestrielle Canadienne des articles et des études sur ce sujet d'une vive actualité.

Cette brochure aura pour titre: Tout est cher... Pourquoi? M. Edouard Montpetit, le professeur et économiste bien connu, en a écrit la préface. Cette étude compte plus de 70 pages, outre 4 graphiques sur le mouvement ascensionnel du coût de la vie, depuis 1910, au Canada. Plusieurs tableaux et un appendice. Elle devra être de quelque intérêt aux journalistes, aux hommes d'affaires, aux industriels, ainsi qu'au public en général. Elle se vendra 25 sous l'unité, frais de port compris. Conditions spéciales aux libraires. Tirage limité.

LA VIE MUSICALE

Il ne faudra pas manquer de lire aujourd'hui à l'intérieur, en page 6, la chronique musicale du docteur Fréd. Pelletier.

Il ne faut pas oublier non plus que le Devoir est le seul quotidien de Montréal à donner à ses lecteurs des articles sur la musique et les concerts qui soient signés par un connaisseur.

NOTRE FEUILLETON

Le Devoir commencera lundi la publication de son nouveau feuilleton.

CONSISTOIRE LE 22 MARS

Rome, par voie de Paris, 10. — La date du prochain consistoire a été fixée par le Pape Benoît XV au 22 mars. Il n'est convoqué que pour choisir et nommer des évêques. Aucun chapeau cardinalice ne sera conféré.

UN "PÉRIL"

Une joute de hockey importante a lieu ce soir, à Ottawa. Le NATIONALISTE, dont la chronique sportive est la plus complète de celles des journaux montréalais du dimanche, a pris la peine d'envoyer un représentant spécial à Ottawa pour assurer des nouvelles de premier ordre aux amateurs de sport qui lisent. Le NATIONALISTE donne à part cela toutes les dernières nouvelles du samedi, locales et étrangères, et le reste. Cinq sous le numéro, demain matin.

Certains fanatiques, dont le "News" et la "Sentinel", viennent de découvrir un nouveau péril, tous jours français, puisqu'il paraît que les alliés de la-bas sont des gens dangereux, ici: le "péril" acadien, en train de submerger les Provinces Maritimes, surtout le Nouveau-Brunswick. L'article de Pierre Labrosse portera sur ce "péril", dans le prochain numéro du NATIONALISTE.

LA RUPTURE DE L'UNION SACREE

La proposition Sixte-Quenin à la Chambre — Une protestation de la "Croix" — Un éloquent discours de M. Groussau.

Nous avons donné, samedi dernier, les premières protestations soulevées par l'incident Sixte-Quenin. La proposition du député anticlérical a été malheureusement adoptée par le Sénat, le général Lyauté déclarant cependant que la loi serait appliquée avec libéralité. Les textes suivants permettront de mieux se rendre compte du caractère et de la portée de l'incident.

RUPTURE SCANDALEUSE DE L'UNION SACREE

Lorsque samedi, au terme de la laborieuse discussion de la loi sur la révision des exemptions et réformes, M. Piou s'est écrié : "On viole l'union sacrée contre nous !" il a parfaitement caractérisé par cette parole vengeresse ce qui venait de se passer.

M. Sixte-Quenin, comme un voleur au coin d'un bois, avait profité de cette interminable discussion en forme d'urgence pour glisser, sous forme d'amendement, sa fameuse proposition contre les ecclésiastiques versés dans le service sanitaire, en vertu de l'article 23 de la loi militaire de 1889. Vainement, le président de la Commission et le ministre ont-ils demandé la disjonction, cette proposition ne rentrait pas dans le cadre de la loi. Il a tenu à satisfaire son appétit d'anticlérical féroce.

Faisant surgir devant la Chambre, pour la sureté, le spectre de M. Millerand, comme celui d'une espèce de croquemitaine, le porte-parole des socialistes lui a attribué l'interprétation en vigueur de l'article 23. Cela est faux, absolument faux : cette interprétation est celle de M. Messimy lui-même, dont le radicalisme n'est pas contesté, et du Conseil d'Etat, qui est l'interprète authentique de la législation. Mais il fallait susciter les passions politiques.

Pour les porter à leur comble, M. Sixte-Quenin a, de plus, évoqué le chiffre de 12.000 ecclésiastiques des services sanitaires et a essayé de faire croire qu'une circulaire récente les avait exemptés de la relève des brancardiers. La vérité, M. Groussau l'a dite, c'est que tous les membres du clergé qui font partie de l'armée active obéissent aux règles ordinaires permettant de les verser dans l'infanterie. Quant aux classes plus anciennes, qui sont en grande partie versées dans le service de santé, comme ce service comprend 172.000 membres, prétendre, comme M. Sixte-Quenin, que la présence de 12.000 ecclésiastiques avait capoté d'y verser les unités qui font hauser les épaules. La circulaire sur la relève dont il a fait un épouvantail, en particulier, ne visait que 200 prêtres au maximum. Mais, quand on n'a pas d'arguments bons, on en invente. C'est une vieille méthode.

En fait, l'amendement de M. Sixte-Quenin ne peut avoir au point de vue des armées combattantes qu'un résultat infime, celui de faire voter par le Sénat une loi qui n'a été de la part de ceux qui l'ont fait voter qu'une manifestation scandaleuse de cet anticléricalisme haineux qui rêve de détruire l'influence du sacerdoce, d'écarter les prêtres du chevet des blessés et des mourants et, s'il était possible, de les faire disparaître tous de ce monde.

M. Groussau a rappelé l'article de l'Humanité, qui a été écrit et qui demeure, où cet ancien élève des congrégations déclarait qu'il "ne saurait mieux faire" que de "bouffer du curé". C'est toute la portée de son intervention.

C'est pour nous un devoir, dans les colonnes de la Croix, de consigner quelques observations de la plus haute gravité. Nous le faisons avec d'autant plus de force que nous n'oublions pas un instant ce que nous impose notre patrie. Nous parlons en vue de la discussion au Palais du Luxembourg.

Cette manifestation contre le clergé, faite malgré l'avis du ministre et de la Commission, est bien en fait, selon le mot de M. Piou, une rupture contre nous de l'union sacrée, et elle constitue une étrange récompense décernée du haut de la tribune à ce clergé admirable dont la conduite aux armées a été si belle, témoin des 2.000 de ses membres qui sont tombés à l'ennemi, à ce clergé si éminemment patriote, auquel M. le ministre des Finances adressait naguère d'émouvantes félicitations pour les services rendus aussi par lui dans l'intérieur du pays.

Comme M. Groussau l'a fait remarquer avec tact, mais avec énergie, ce vote va rendre très difficile la propagande entreprise par le laïcisme, si résolument par les catholiques auprès de certaines nations neutres. Nous sommes, certes, habitués à cette inconscience désoignée de la Chambre en matière d'affaires étrangères. Le fait n'en est pas moins navrant pour notre patriotisme.

Et, tandis que cette décision, si elle est maintenue par le Sénat, nous nuira à l'étranger et ne pourra manquer de refroidir certains dévouements, ce que nous ne saurions jamais déplorer assez, cette violation de la parole donnée au clergé constitue surtout vis-à-vis de l'Allié du ciel, vis-à-vis du Dieu tout-puissant sans lequel nous ne pouvons rien, un outrage qui nous fait frissonner, tandis que nous méditons ces belles paroles du mandement de prise de possession du cardinal Maurin, qui vient de paraître :

"Combien l'Eglise a eu raison de condamner des principes comme celui-ci : la force prime le droit. Non, non, N. T. C. F., c'est toujours le droit qui doit prévaloir sur la force, sur la force du nombre aussi bien que sur la force brutale. La supériorité des armes ne saurait elle-même justifier la violation des traités, et la parole donnée reste une chose sacrée, qu'il s'agisse de grandes, de

petites nations ou d'un Prince désarmé... Demain, grâce tout à la fois à l'héroïsme de nos soldats et à la protection divine, le barbare envahisseur sera chassé du sol national, les maisons et les villes détruites seront rebâties, les familles aujourd'hui dispersées seront réunies et reconstituées, les nations opprimées redeviendront plus grandes et plus belles, l'injustice sera châtée, la justice et le droit seront restaurés. Puisse-t-il être au dehors, mais aussi au dedans !"

En vue d'empêcher, pour un résultat militaire nul, les déplorables conséquences d'un vote qui n'a encore été émis que par la Chambre, nous en appelons au Sénat.

Le général Lyauté s'est honoré en manifestant, lui qui cependant n'a rien d'un clercal, son dégoût MM. Malvy, Maginot et Ossola ont commis une grave faute en s'abstenant. Le pays et son armée demandent certainement que l'anticléricalisme cesse d'être ainsi l'inspirateur de notre politique.

C'est desirux de voir réparer cette scène d'anticléricalisme, émus plus que nous ne saurions le dire de ses répercussions possibles sur l'opinion à l'étranger, sur certains dévouements en France et sur l'action providentielle indispensable à notre cause, que nous prions MM. les sénateurs de voter la disjonction que le gouvernement et la Commission demandaient et que la Chambre eut grand tort de ne pas décider.

FRANC.
(Censuré.)

LE DISCOURS DE M. GROUSSAU AU SUJET DE L'AMENDEMENT SIXTE-QUENIN.

Nos lecteurs seront heureux de trouver ici le texte intégral du discours de l'ancien défenseur de toutes les causes catholiques. On sait que, par suite de la procédure d'urgence, il a été impossible de discuter à fond la question. M. Groussau ne pouvant prendre la parole sur l'amendement lui-même.

M. Groussau. — L'amendement que vous venez de voter a pour but de faire sortir des groupes de brancardiers, non seulement de l'intérieur, mais également du front, les ecclésiastiques, les prêtres, qui avaient été versés dans le service de santé en vertu de la loi du 15 juillet 1889.

Comme ce droit n'a été maintenu qu'à certaines conditions par la loi du 9 décembre 1905, sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il importe de remarquer que tous les membres du clergé qui font partie de l'armée active et de la réserve de l'armée active obéissent aux règles ordinaires permettant de les verser dans l'infanterie. Restent affectés de droit au service de santé des réservistes territoriaux et un certain nombre de territoriaux... 12.000.

M. Groussau. — Votre statistique est inexacte, mais la procédure d'urgence ne me permet pas d'entrer dans les détails, pas plus sur ce point que sur le côté juridique. Je vous serais même reconnaissant de ne pas m'interrompre.

Nous n'avons pas interrompu le discours de M. Sixte-Quenin et je vous assure qu'en cela nous avons quelque mérite. J'apporte à la tribune des observations qu'il me paraît indispensable de présenter et pour lesquelles j'ai peut-être le droit de vous demander, malgré nos discordances, une bienveillante attention. (Très bien ! très bien ! — Parlez !)

Limitant donc le terrain du débat, je constate qu'il ne s'agit pas d'un nombre relativement restreint de prêtres militaires, exclus des réserves territoriales ou territoriaux, parmi lesquels se trouvent des auxiliaires, et dont la plupart ont rendu d'indiscutables services. Exercés par une longue pratique, ils sont en quelque sorte des spécialistes. A l'heure où la règle de l'égalité a subi, si j'ose dire, de nombreux accrocs, est-on sûr — je pose nettement cette question — en enlevant ceux qui sont, depuis deux ans, dans les hôpitaux, dans les ambulances, dans les groupes de brancardiers, est-on sûr de faire véritablement l'affaire des malades et des blessés ? Demandez aux médecins, demandez aux soldats et aussi à leurs familles quelle est leur opinion sur ce point ; je ne crains pas d'affirmer qu'on réclamera, comme je le propose, de surseoir à l'application de l'amendement qui vient d'être voté. (Appl. à droite et au centre.)

Les affectations professionnelles et spéciales ont été pratiquées d'une manière très large. Je ne formule pas une critique de principe, je fais une constatation et une comparaison. Plus d'un demi-million d'hommes sont dans les usines de guerre : êtes-vous bien certains qu'ils sont tous des spécialistes ? (Appl. à droite et sur divers bancs.)

Je ne combats pas, veuillez le remarquer, l'affectation professionnelle, mais il semble qu'on peut tenir compte d'autres spécialistes que les métallurgistes. (Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs.)

M. Sixte-Quenin se défend d'avoir voulu accomplir un acte d'intolérance et d'agression.

Je respecte, disait-il, j'ai noté ses paroles — je respecte l'opinion des collègues qui vont voter contre mon amendement.

Les poètes qu'on lui entoure votre proposition, Monsieur Sixte-Quenin, ne justifient guère cette interprétation. Permettez-moi aussi de vous rappeler ce que vous avez écrit dans l'Humanité — j'ai ce journal sous les yeux :

"Dans la mesure où je le puis, je bouffe du curé, et comme cela ne me dégoûte pas du socialisme, je pense que pour l'instant je ne sau-

rais mieux faire." (Mouvements divers.)

Si je fais cette citation, ce n'est pas pour établir un débat personnel. Je place plus haut la question, car j'estime que votre modification aux dispositions des lois en vigueur est extrêmement dangereuse pour les intérêts mêmes de notre pays. (Exclamations sur les bancs du parti socialiste. — Appl. à droite et sur divers bancs.)

Ecoutez, Messieurs, et vous jugerez.

Ce qui se passe en France n'est point ignoré à l'étranger. Or, ne savez-vous pas qu'il y a dans les pays neutres certains milieux où l'opinion n'est pas favorable à notre pays ?

M. Alexandre Varenne. — C'est malheureusement vrai. C'est généralement le même côté.

M. Groussau. — D'où vient cela ? Souvent, il faut le dire, c'est la conséquence de jugements portés sur des lois françaises et sur des actes relatifs aux questions religieuses. Je ne reviens pas sur ces questions. Mais considérez ce que nous avons fait, nous, catholiques, qui avions des griefs et des griefs très graves, nous avons, pendant la guerre, voulu les oublier, pour ne songer qu'à la France. (Appl. à droite et au centre.)

Un membre à gauche. — Vous n'avez fait que voter.

M. Groussau. — Nous n'avons fait que notre devoir, dites-vous ? Reconnaissez au moins que nous l'avons fait largement. Nous avons constitué un Comité de propagande catholique à l'étranger. Et pendant que, chez nos alliés et dans les pays neutres, nous défendons la France contre les accusations suscitées par les questions religieuses, que faites-vous ? Alors que nous travaillons pour notre patrie, ne sentez-vous pas qu'avec des actes comme celui qu'on vient d'accomplir vous risquez d'anéantir nos efforts ? (Appl. sur les mêmes bancs.)

C'est faire le jeu de l'Allemagne, qui ne cesse de chercher des prétextes pour déconsidérer la France dans les pays où l'on ne connaît pas ce que les prêtres ont fait de la main. (Protestations à l'extrême gauche.)

Cela vous étonne. Dites-moi donc quels sont les pays du monde où le prêtre est considéré comme combattant.

M. Lauche. — En France.

M. Groussau. — Mais ailleurs ? Si vous croyez n'avoir à tenir aucun compte, à l'heure actuelle, de la mentalité des pays étrangers, vous faites fausse route et vous allez à l'encontre des véritables intérêts de notre patrie. Et c'est d'autant plus grave que le clergé s'est admirablement conduit : il faut le dire à cette tribune. (Appl. à droite et au centre.)

M. Lefas. — On devrait applaudir à tous les bancs.

M. Groussau. — Il y a 2.000 prêtres qui ont été tués à l'ennemi. (Appl. sur les mêmes bancs.)

Et les religieux ? Ces religieux, pour la plupart chassés naguère de leur pays, sont revenus le jour où la patrie a été en péril ! Je ne citerai qu'un exemple. Environ 600 Jésuites mobilisés sont rentrés en France au lendemain de la déclaration de guerre, arrivant de toutes parts, de Serbie, de Chine, de Madagascar : 120 sont tombés au champ d'honneur. Où a-t-on dépensé un pareil héroïsme ? (Appl. à droite et sur divers bancs.)

Interruptions sur les bancs du parti socialiste.

M. Lefas. — C'est inouï ! Nous applaudissons au courage des instituteurs, et pas un membre de la majorité n'ose applaudir au courage des prêtres et des religieux catholiques !

M. Lasies. — Sur le front, le prêtre et l'instituteur se sont reconciliés devant l'ennemi, devant le danger.

M. Narcisse Boulanger. — Ce n'est pas le moment de faire des distinctions, de créer des catégories entre Français. Le courage, le patriotisme n'ont pas de couleur. Les curés, les instituteurs, tous auront fait leur devoir pendant cette guerre. Qui n'aura pas payé sa dette à la patrie ?

M. Groussau. — Il y a 2.000 prêtres sur, beaucoup à dire, mais le quart d'heure qui m'est attribué doit être terminé. (Parlez ! parlez !)

Enfin, vous avez compris sur quel terrain je me suis placé : il faut faire disparaître les divergences et faire des efforts communs afin que nous soyons unis pour la défense de notre pays. (Vifs appl. au centre et à droite.)

Le règlement d'urgence ne m'a pas permis de parler, avant le vote, sur la proposition de M. Sixte-Quenin, par ce motif que la Commission et le gouvernement n'avaient pas accepté l'amendement. Mais la disjonction seule avait été demandée, et, comme elle a été rejetée et que la parole n'a pu m'être donnée sur le fond, il n'y a pas eu de débat contradictoire ; et cependant la Chambre s'est prononcée.

Il est temps encore de réfléchir sur le danger de la décision prise. La Chambre peut décider qu'avant de l'exécuter il y aura lieu d'examiner dans leur ensemble les affectations professionnelles et les affectations spéciales.

En agissant ainsi, vous éviterez de commettre une mauvaise action au point de vue des intérêts actuels de notre pays. Croyez-moi, il y a, pour la force d'un nation des sentiments qui comptent. (Appl. à droite et au centre.)

Les prêtres ne demandent pas d'être éloignés du danger : il y a au front des postes de brancardiers qui ont fait leurs preuves. Ne modifiez pas les lois en vigueur qui les y placent de droit. Ne heurtez pas la puissance spirituelle, qui est en même temps la plus haute autorité morale, avec laquelle il serait si utile de s'entendre pour le plus grand profit de notre patrie. (Vifs appl. à droite, au centre et sur divers bancs.)

M. le président. — Je vais consulter la Chambre sur la disposition additionnelle présentée par M. Groussau.

M. Lasies et divers membres. — Nous demandons l'avis de la Commission.

M. le président de la Commission. — Monsieur Lasies, sur une affaire comme celle-là, vous comprendrez

que je ne puisse pas donner mon sentiment personnel. Libre à vous de demander le renvoi à la Commission de l'armée.

M. Jacques Piou. — On viole l'union sacrée contre nous... (Interruptions et bruit à gauche), mais nous y resterons fidèles.

M. Jean Lerolle. — Je demande le renvoi à la Commission de l'armée.

M. le président. — Je consulte la Chambre sur le renvoi à la Commission de l'armée de l'amendement de M. Groussau.

(Le renvoi à la Commission n'est pas prononcé.)

M. le président. — Je mets aux voix cet amendement au fond.

(L'amendement, mis aux voix, n'est pas adopté.)

S. S. BENOIT XV ET L'ETUDE DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

Le R. P. Alexis Lépicier vient de recevoir de S. S. Benoit XV la lettre suivante dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée :

A notre cher Fils, Alexis-Marie Lépicier, prieur général des Servites de Marie, Benoit XV, pape, salut et bénédiction apostolique.

Nous connaissons pleinement toute la diligence et toute l'abondance de votre doctrine avec laquelle vous avez enseigné la sainte théologie pendant beaucoup d'années dans le collège Urbain de la Propagande, et nous savons également tout l'avantage que vous avez retiré de votre enseignement et l'approbation dont les hommes de science l'ont environné. Afin de ne pas interrompre par votre élévation à la charge de Supérieur général de votre Ordre la tâche d'instruire la jeunesse, nous avons pris le parti louable de continuer à publier vos ouvrages sur la théologie universelle, afin d'être ainsi d'utilité à beaucoup plus d'élèves des sciences sacrées. Déjà, vous avez édité un grand nombre de volumes, fruits de ce dessein et de vos fatigues.

Dans ces volumes vous avez exposé, avec exactitude et abondance de doctrine, ce qui appartient au dogme, ce qui relève de la morale, ce qui relève de la philosophie ; et, maintenant, nous voyons avec plaisir que vous mettez la main à la publication de l'autre partie de la théologie, qui traite des sacrements de l'Eglise. Car, nous avons entre les mains vos écrits, que vous nous avez naguère offerts en hommage sur la sainte Eucharistie, considérée comme sacrement et comme sacrifice. Et, ici d'abord, nous approuvons la pensée qui vous a guidé en publiant ces volumes. Car, de même que, quand il s'agit d'un dogme, votre dévotion envers la Mère de Dieu vous a poussé à commenter la Très Sainte Vierge, quand il s'agit d'un sacrement, vous avez voulu comme un abrégé de toute la théologie, ainsi, maintenant, vous inaugurez vos publications sur les sacrements, par le traité sur la sainte Eucharistie, qui est le plus grand des sacrements et comme le centre et la vie de l'Eglise.

Mais il n'y a rien qui mérite plus de louange que la forme et la méthode que vous suivez ici, forme et méthode que, d'ailleurs, vous avez suivie dans vos autres ouvrages de théologie. Vous avez enseigné avec une rigoureuse exactitude la doctrine même de saint Thomas d'Aquin, ce saint docteur qui, dans tous les sujets qu'il traite, reste toujours le maître, mais qui, en cette matière, est simplement admirable ; vous le suivez de telle sorte que, en interprétant surtout la "Somme" théologique, vous expliquez sa doctrine, suivant fidèlement l'ordre que lui-même s'est imposé. D'autre part, afin de rendre vos explications plus claires et plus abondantes, vous ne manquez pas de recourir, pour mieux expliquer la "Somme" théologique, aux autres ouvrages du Docteur angélique, ainsi qu'à l'autorité des Saints Pères et à celle des meilleurs écrivains des temps récents.

Ajoutez que toutes vos publications sont pénétrées d'un certain accent de suave piété, qui fait que, tandis que l'esprit est illuminé, le cœur est porté au bien. Nous vous félicitons donc de grand cœur, pour votre saine et si utilement suivi des prescriptions et celles de Nos prédécesseurs, au sujet des études ecclésiastiques ; car nous aussi nous plus d'une fois déclaré que, dans l'enseignement de la sainte théologie, il faut aller puiser aux sources de saint Thomas. Quant à vous, cher Fils, continuez, pour ce qui vous reste encore à publier, à employer la même ardeur et le même zèle éclairé qui vous ont guidé jusqu'ici : de cette manière, vous rendrez un grand service à la jeunesse sacrée, et vous vous préparerez pour vous-même l'abondance des bénédictions célestes.

Comme gage de ces bénédictions, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, cher Fils, la Bénédiction apostolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 10 janvier 1917, la troisième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 10. — Douze officiers canadiens figurent sur la liste des mis hors de combat, qui comporte 108 noms. De ceux-là, sept sont morts et un est gravement blessé. Les Montréalais sont sur ce tableau au nombre de cinq.

Tués au feu : William Wilson, 4994 rue Moreau ; C. C. McFall, 11 rue St-Viateur.

Disparus : le sergent-major P. G. Hawkins, 370 avenue Lansdowne.

Gravement malade et blessé : le sergent John Cartledge, 1333 rue Ethel, Verdun.

Blessé : T. W. Bradley, 133 rue Lusignan.

Et Albert Landreville, Montebello, Québec, mort de ses blessures.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

UNE LETTRE AUX MAIRES DE LA PROVINCE

SIR EVARISTE LEBLANC LEUR LANCE UN APPEL POUR LA CROIX-ROUGE ET LE FONDS PATRIOTIQUE.

Le lieutenant-gouverneur a adressé une lettre à tous les maires de la province, pour leur demander le vote d'une souscription au Fonds patriotique et au fonds de la Croix-Rouge, à leur assemblée du conseil du comté. La voici :

Le Fonds patriotique canadien et la Société de la Croix-Rouge font un nouvel appel à la générosité si bien établie de mes compatriotes. Le comité exécutif estime avoir besoin de \$13,500,000 pendant l'année 1917, pour supporter les 70,000 familles nécessiteuses de nos soldats. Le nombre de ceux-ci est maintenant de plus de 400,000 et le chiffre des blessés atteint près de 50,000. En leur nom, je n'hésite pas à vous tendre la main de nouveau, assuré de votre aide et de votre collaboration.

Déjà la métropole de Montréal a donné le plus admirable exemple et d'autres villes ont généreusement répondu. Pour continuer l'œuvre si bien commencée, je vous prie d'assister à la réunion de votre conseil de comté, le mercredi 14 mars courant, et de voter un montant qui témoignera de votre patriotisme.

Je suis certain que vous ne resterez pas indifférent à ce grand mouvement de charité en faveur de nos blessés et des familles de nos soldats. Pendant que ceux-ci luttent sur les champs de bataille d'outre-mer, il est bien juste que nous, qui sommes restés à nos foyers, nous venions en aide avec cet esprit de charité et de patriotisme, si remarquable chez les habitants de notre province. C'est un devoir que vous serez heureux de remplir, je n'en ai aucun doute, en donnant votre appui et votre concours dévoués.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

P. E. LEBLANC, Lieutenant-gouverneur.

UN ANNIVERSAIRE COMMERCIAL

DUPUIS FRERES, LIMITEE, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE STE-CATHERINE EST, CELEBRE, LUNDI, LE 49ème ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION.

Elles sont assez rares, les maisons commerciales qui peuvent célébrer un tel anniversaire et regarder en arrière avec orgueil sur une aussi longue période d'un commerce sans cesse grandissant. L'honneur et la probité qui toujours ont inspiré les administrations successives de cette maison expliquent sa popularité et la position préminente qu'elle occupe parmi les grandes institutions commerciales de la métropole.

Il convient donc de se réjouir des succès passés de la Maison Dupuis et lui souhaiter encore une longue carrière de prospérité tout à l'honneur du pays.

Une grande vente de six jours, durant laquelle les valeurs les plus remarquables seront offertes, a été préparée pour célébrer dignement ce 49ème anniversaire, et nous invitons tous nos lecteurs à participer au festin d'économie que la Maison Dupuis a préparé pour lundi.

Lisez leur annonce de ce jour.

ACHAT ECONOMIQUE DES FOURNITURES D'ARMEE

En mettant à la disposition des autorités impériales son propre département des achats, la compagnie du C.P.R. a épargné d'importantes sommes d'argent au gouvernement anglais, depuis le début de la guerre. Lorsque le War Office décida, dès les premiers mois des hostilités, de tirer profit des ressources du Canada en achetant chez nous toutes sortes d'approvisionnements et articles pour ses armées, il songea d'abord à s'assurer les services d'une compagnie locale qui pourrait lui procurer des marchandises de qualité supérieure à des prix raisonnables. Le C.P.R., par son importance, était tout indiqué pour prêter sa coopération au gouvernement et dans une certaine mesure le mettre à l'abri des exploiteurs pendant la période critique qu'il traverse actuellement. Le département des achats de la grande compagnie est si bien organisé et a des relations si étendues, étant donné le montant énorme d'approvisionnement pour ses divers services, qu'il était plus que tout autre en position d'entreprendre d'aider le gouvernement britannique à se pourvoir de fournitures pour ses armées.

Aujourd'hui, plusieurs employés d'expérience du département cessé de s'occuper des affaires du C.P.R. pour se dévouer entièrement à celles du War Office. De vastes bureaux ont été ouverts à la gare Windsor et le travail qu'on y exécute est tout à l'honneur des autorités du Pacifique en même temps que tout à l'avantage de l'Angleterre.

PETIT CARNET

MARIAGE. Mercredi dernier a eu lieu, dans l'église de Tremont, à New-York, le mariage de Mlle Marie-Paule Verreault avec M. Willie Brubacher.

Le notaire Verreault, de Jonquière, servait de témoin à sa sœur et M. Thon accompagnait le marié.

Les nouveaux époux sont partis pour leur nouvelle demeure à Eau-Claire, dans le Wisconsin.

Blessé : T. W. Bradley, 133 rue Lusignan.

Et Albert Landreville, Montebello, Québec, mort de ses blessures.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

LES PILULES MORO POUR LES HOMMES

Rien n'égale la complication du corps humain dont la machine délicate subit constamment des assauts propres à affaiblir et à débiliter l'homme qui ne prend pas de précautions pour sans cesse renforcer son système.

L'ESTOMAC est le premier organe essentiel qui est sujet à des dérangements douloureux propres à nous enlever toute force, à détruire toute notre énergie. Si l'estomac n'est pas en état d'accomplir convenablement sa tâche, l'homme dépérit et se nourrit mal, il est toujours de mauvaise humeur, sans cœur et sans courage.

LE REIN OU ROGNON joue un rôle non moins grave dans notre système ; c'est lui qui est chargé de purifier le sang, d'en éliminer tous les poisons dont le maintien dans la circulation entrave le fonctionnement de notre mécanisme, enfle nos extrémités, affaiblit nos yeux, assourdit notre ouïe, trouble notre cerveau fait naître le vertige et les essoufflements.

LE FOIE n'a pas une moindre importance et s'il est en mauvais état de fonctionnement, il participe lui aussi à l'engorgement général causant des maux insupportables, en ternissant notre teint qui passe au jaune et au livide, symptôme des poisons qui encombrant notre organisme.

LE SANG et la circulation sont la clef de voûte propre à rétablir l'équilibre dans le système et dans les organismes qui sont en mauvais état, en proie aux dyspepsies, aux néphrites, aux rhumatismes et à la goutte.

Seul le sang peut remettre les choses en état, si on prend soin de lui donner la richesse, l'activité, la pureté qui lui sont nécessaires.

L'estomac, le rein, le foie marchent bien aussitôt qu'on a soin du sang, qu'on le soigne bien et qu'on veille à la régularité de la circulation. Il est évidemment essentiel d'épurer et de fluidifier le sang, de régulariser la tension artérielle, d'éliminer les poisons susceptibles de subir et d'altérer les vaisseaux dont la souplesse doit être conservée avec un soin jaloux, si l'on veut éviter l'artériosclérose dont sont menacés les surmenés, les gouteux, les rhumatisants, les dyspeptiques.

Que faut-il faire pour cela ? Bien peu de chose : consulter en personne ou par écrit le Dr Mignault, de la Compagnie Médicale Moro, qui a fait une étude approfondie des maladies des hommes, des travailleurs et des sédentaires, des forts et des faibles, et connaît le remède nécessaire à chacun d'eux. Avec ses conseils, ce remède merveilleux, qu'on appelle les Pilules Moro, accompli des miracles, relève les abandonnés, renforce les débilites, rétablit les reins, guérit les estomacs endommagés et donne à tous la gaieté, la force et la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



PARCE QU'ILS CONNAISSENT SA COMPOSITION, SES EFFETS

Le TAROL est aujourd'hui reconnu comme le remède le plus efficace pour le soulagement et la guérison des maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons. Ce n'est pas un remède secret ; sa composition est bien connue et de nombreuses guérisons attestent sa puissance curative.

TAROL agit à la fois comme calmant de la toux, comme expectorant et comme tonique des bronches et des poumons. Voilà pourquoi on devra l'employer de préférence à toute autre préparation

LES "TROUBLES" DE 37-38 ET LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

M. l'abbé Groulx poursuit, à l'Université Laval, ses conférences d'histoire du Canada — Quelques pages sur le rôle de l'Oligarchie

OPINIONS DE DURHAM, GOSFORD, POULETT THOMSEN ET DU "CANADIEN"

M. l'abbé Groulx, continuant hier soir à Laval ses leçons d'histoire du Canada, a traité du partage des responsabilités dans les "Troubles" de 37-38.

Avec sa netteté ordinaire, il a successivement précisé les responsabilités qui, à son avis, affèrent au gouvernement britannique, à l'oligarchie anglaise du pays et, finalement, aux "Patriotes".

Nous détachons de cette conférence la partie qui touche spécialement au rôle de l'Oligarchie.

C'est donc en cette attitude d'hostilité irréductible que l'Angleterre apparaissait à nos pères, aux environs de 1837. Après quelques velléités de justice et de magnanimité, au lendemain de la conquête, en 1791, lors du partage du pays en deux provinces, en 1830, avec le passage au bureau colonial de lord Gosford, le vieux levain impérialiste remonta à la surface et la métropole prenait part ouvertement contre nous.

LE PASSE DE L'OLIGARCHIE.

Et quelle est cette persécution politique qu'elle endosse de sa haute approbation? Je ne vous refais pas le tableau de l'oppression oligarchique au Canada. Il y a dans le rapport Durham un passage topique qui trouve sa place naturelle ici. "Ce n'est nulle part une volonté du peuple anglais, dit le haut-commissaire, de supporter avec tolérance des manières, des usages ou des lois qui lui sont étrangères; accoutumé à se former une haute opinion de sa propre supériorité, il ne s'occupe point de cacher aux autres son mépris et son aversion pour leurs usages" (Traduction du *Canadien*, p. 8).

Ce n'est pas au Canada que les Anglais ont démontré ces habitudes de caractère. "Ces fonctionnaires en avaient fait assez, dirent un jour les gens de Durham, pour chasser le peuple affolé dans les bois." Vous connaissez les premiers démentis des colons britanniques avec Murray, dès le début du nouveau régime; vous avez lu le sombre portrait que nous a broché le gouverneur, de cette poignée d'hommes de proie; vous savez qu'ils obtinrent le rappel de ce haut fonctionnaire coupable d'avoir voulu brider leurs appétits et rogner leurs griffes et que ce fut contre nous, la première victoire de l'oligarchie; vous vous rappelez les démentis de ces mêmes gens avec Guy Carleton et leur violente opposition en Angleterre et en ce pays à l'acte de Québec; vous vous souvenez de leurs manœuvres d'obstruction contre la langue française au premier parlement de 1792, leur projet d'anglicisation scolaire avec l'Université royale, leurs premières insolences contre la Chambre et contre notre presse politique, avec la complicité de sir James Craig; vous vous souvenez encore de cette épithète de "rebelle" que leur presse nous prodigue à toute occasion et qu'ils colportent jusqu'en Angleterre, eux qui comptent dans leurs rangs les abstentionnistes et les fuyards de 1776 à l'île d'Orléans; enfin, vous n'avez pas oublié leur accaparement des fonctions publiques et des terres de la province, la mise au gaspillage de nos finances, le scandale Coldwell, l'infâme conspiration de 1822, l'obstruction érigée en système au Conseil législatif, l'Assemblée législative condamnée au rôle d'opposition permanente, et le pays maintenu, par d'incessantes prorogations, en perpétuelle ébullition électorale.

SES RESPONSABILITÉS EN 1837.

Mesdames, messieurs, qu'ai-je besoin d'ajouter pour établir la lourde responsabilité du parti officiel dans les événements tragiques de 1837? Il me suffira d'exposer leurs dernières insolences et de rattacher ces vexations au complot sanglant qui a mis aux prises les deux races. Ce dossier de l'oligarchie, je ne veux le faire qu'à l'aide de pièces empruntées aux hommes de sa nationalité.

Le 14 avril 1838, Joseph Hume, dans une lettre à Lafontaine, portait sur les agissements du "parti breton" ce jugement catégorique: "Les réclamations déraisonnables du parti britannique dans le Bas-Canada et du "Bureau party" dans le Haut-Canada ont toujours été extravagantes." Lord Durham a qualifié dans les termes les plus sévères l'esprit d'accaparement de la minorité officielle et le régime d'humiliation imposé par elle à la majorité: "Pendant longtemps, dit le Rapport, les Canadiens ont été exclus de toute participation au pouvoir, tous les emplois de confiance et de profit ont été l'apanage exclusif d'étrangers d'origine anglaise. Jusqu'à une époque récente, cette exclusion était accompagnée d'une insolence qui blessait encore plus un peuple fier que ne le faisait le monopole de la puissance et de la fortune publique. Les deux races furent rendues irréconciliables avant que l'on consentit à offrir aux Français une tardive réparation; et même alors, le gouvernement n'appela quelques-uns d'eux aux emplois qu'à des conditions plus insultantes pour le peuple que ne l'avait été le système d'exclusion."

UN MOT DE POULETT THOMSON.

Vous le savez, Messdames, Messieurs, que lord Durham a fait en ses dépêches un aveu qui dépasse tout en gravité: il n'a pas craint d'affirmer que le "parti breton" précipita la révolution pour ne pas laisser aux Canadiens le temps de se préparer.

Vous le savez, Messdames, Messieurs, que lord Durham a fait en ses dépêches un aveu qui dépasse tout en gravité: il n'a pas craint d'affirmer que le "parti breton" précipita la révolution pour ne pas laisser aux Canadiens le temps de se préparer.

UNE DECLARATION DE LORD GOSFORD.

Faut-il après tous ces témoignages invoquer celui de l'homme qui a pu observer de très près notre faction oligarchique, à la veille des troubles, de l'homme qui ne s'est pas toujours défendu de cette influence despotique, mais qui fut d'un caractère assez loyal pour affirmer les droits de la vérité? Lord Gosford — car c'est de lui que je veux parler — n'a pas hésité à faire remonter aux insolences de l'oligarchie les causes du soulèvement: "Il y a, a-t-il dit, à Montréal et dans ses environs, disait le noble lord, lors de la discussion sur le projet d'union, une certaine classe d'Anglais, à qui tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination insupportable; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage à l'exclusion des habitants d'origine française. C'est à eux principalement qu'il faut attribuer les troubles et les animosités."

Et pourtant, là ne s'arrête pas la responsabilité de l'oligarchie. Il y a quelque chose d'encore plus grave

ment et l'administration départementale de la province, loin d'être surpris de trouver le pays aussi agité, je m'étonne seulement qu'il ait eu la patience de rester si longtemps dans cet état. Tout ce que je sais, c'est que malgré ma répulsion pour le régime et les institutions yankees, j'aurais pas pris les armes pour les combattre et maintenir un pareil gouvernement, comme l'ont fait des milliers de ces pauvres diables que le *Family Compact* appelle rebelles."

Rien d'étonnant à ce sentiment de Thomson. Nous savons la triste réputation que se sont faite dans l'histoire tous les gouvernements de castes. Et je n'ignore pas qu'en Angleterre un tel régime put se maintenir à certaines époques sans provoquer des révoltes répressives sanglantes. Mais il faudrait voir avant l'acte de réforme, cette harmonie tant vantée des deux chambres n'était pas le fruit de la corruption. Lorsque la Chambre haute tenait les Communes dans l'asservissement, quelle opposition pouvait-elle craindre de la part de députés élus pour le plus grand nombre par les pairs et leurs familles? La noblesse accapareuse, à défaut du nombre, représentait du moins la richesse, la propriété et les meilleures traditions du royaume. Mais, au Canada, par quelle supériorité se recommandait la minorité des "Bretons"? En 1834 O'Connell en faisait ce portrait très exact devant le parlement: "D'après la description du Conseil législatif que je tiens à la main, je vois qu'il consiste d'aventuriers, de délinquants ou de fonctionnaires publics à l'emploi de la Couronne, tous, à l'exception d'un seul, sans aucune propriété en terre dans la colonie." Et l'orateur d'ajouter: "Ce serait sans doute une anomalie monstrueuse que de nos jours la Couronne fût trouvée justifiable de nommer une telle aristocratie pour servir de modérateur à l'Assemblée du peuple" (On *Roebuck's motion*).

Ne suffirait-il pas du reste, pour mesurer l'odieuse de cette domination, de rappeler qu'elle souleva contre elle la majorité de la population anglaise du Bas-Canada? C'est un fait acquis: tant que le parti canadien maintint la lutte sur le terrain des réformes constitutionnelles, il compta dans ses rangs la majorité des députés anglais. "Des vingt-deux individus portant des noms anglais ou d'origine anglaise qui ont des sièges dans l'Assemblée, écrivait sir George Gipps en 1836, treize votent généralement avec le parti français et neuf contre ce parti" (Le *Canadien*, 14 avril 1837).

L'EXPLICATION DU "CANADIEN".

Mais si des Anglais trouvaient ce régime intolérable, et le dénonçaient avec les mots les plus énergiques, ainsi que nous l'apprend Gosford, quelles sordides colères ne devaient-ils pas amasser dans l'âme d'une race qui n'avait pas abdiqué? N'en doutons point: il y avait là toutes les causes possibles d'une catastrophe. Nos pères étaient restés fiers. Lord Durham qui nous a trouvés si méprisables, si "indégués", si "inertes", n'a pu cependant s'empêcher de rendre hommage à notre fierté. "Les Anglais, dit-il, ont trouvé dans les Canadiens-français une somme égale de l'orgueil national." Et c'est bien le froissement quotidien et continu de cette fierté qui provoqua l'exaspération finale. Tel est l'avis explicite du *Canadien*: "Nous le disons avec assurance, affirme ce journal, et l'histoire le répète après nous lorsqu'elle aura examiné de sang-froid les causes des événements qui se passent aujourd'hui. Elle s'apercevra tout d'abord que de l'ordre politique existant, ne découlaient pas de degrés d'oppression et de malaise populaire qui peut jeter une population dans le désespoir. Mais cette irritation des esprits trouva jusqu'à la déraison, en traversant la cause... L'historien la trouvera, cette cause, bien clairement expliquée dans les colonnes du *Herald*, du *Montreal Gazette* et d'autres organes de l'oligarchie, "dans cet esprit d'hostilité envers leurs concitoyens d'une autre origine" qui y perce partout et en tout temps. Nos compatriotes, dont nous déplorons l'aveuglement, avaient été frappés dans les sentiments les plus délicats, et leurs têtes n'ont pu tenir contre les coups qu'on leur avait portés au cœur, et ils se sont précipités dans l'abîme les yeux bandés" (Le *Canadien*, 20 déc. 1837, 2e p., 2e col.).

LA TERRIBLE ACCUSATION DE DURHAM.

Et vous savez, Messdames, Messieurs, que lord Durham a fait en ses dépêches un aveu qui dépasse tout en gravité: il n'a pas craint d'affirmer que le "parti breton" précipita la révolution pour ne pas laisser aux Canadiens le temps de se préparer.

Vous le savez, Messdames, Messieurs, que lord Durham a fait en ses dépêches un aveu qui dépasse tout en gravité: il n'a pas craint d'affirmer que le "parti breton" précipita la révolution pour ne pas laisser aux Canadiens le temps de se préparer.

Vous le savez, Messdames, Messieurs, que lord Durham a fait en ses dépêches un aveu qui dépasse tout en gravité: il n'a pas craint d'affirmer que le "parti breton" précipita la révolution pour ne pas laisser aux Canadiens le temps de se préparer.

Vous le savez, Messdames, Messieurs, que lord Durham a fait en ses dépêches un aveu qui dépasse tout en gravité: il n'a pas craint d'affirmer que le "parti breton" précipita la révolution pour ne pas laisser aux Canadiens le temps de se préparer.

que ses insolences à mettre à son dossier. L'histoire doit la tenir responsable des troubles parce que, la première, elle a donné l'exemple de l'insubordination et nul n'a fait plus qu'elle pour familiariser les esprits avec l'idée de la révolte.

L'OLIGARCHIE MEPRISE L'AUTORITÉ.

Je vous ai déjà raconté la campagne d'intimidation menée par elle et sans relâche contre les projets conciliateurs de Gosford. Pendant qu'elle tâchait de forcer la main du gouverneur, en Angleterre elle poursuivait activement sa campagne de mensonges. "Une section intéressée et violente du parti mercantile, déclare Gosford, ne cessait alors de représenter délibérément les choses sous de fausses couleurs, dans le dessein d'induire ses amis en Angleterre à seconder ses vues de domination; et ce sont ces faussetés ainsi débitées et répandues qui ont amené les malheurs de ces dernières années." Mais attendez. L'oligarchie n'est pas au bout de ses audaces. Impatiente d'arriver à ses fins, elle n'hésite pas à briser les événements. A l'arrivée de Gosford, Adam Thom, l'homme du *Herald*, décide avec sa clique d'équiper et d'armer un corps de carabiniers en vue de forcer le gouverneur à se déclarer pour la faction ultra-tory. Ces gens poussent l'insubordination jusqu'à vouloir faire élire leurs officiers par les soldats. A la première occasion, disait encore Gosford à ce sujet, je leur fis des remontrances d'une manière amicale; mais ce fut en vain; et je dus ordonner la dissolution du corps par une proclamation, m'étant assuré, en consultant les hommes de loi de la Couronne, que sa conduite était illégale et inconstitutionnelle."

Cependant, ils ne renoncèrent pas pour si peu. Il est bien établi que si l'Assemblée eût gagné son point à Londres, l'oligarchie n'eût pas hésité un seul instant à prendre les armes. Sir George Gipps nous en a laissé l'aveu assez net dans ses observations au second rapport de 1836: "Si l'Angleterre retirait sa protection, il s'ensuivrait, je pense, une lutte immédiate entre les deux races, et même je doute à peine si, sans la présence d'une force imposante, les mêmes conséquences ne se produiraient pas quand même en soustrayant aux présentes demandes de l'Assemblée; et comme, dans ce cas, le parti anglais serait probablement l'agresseur, la force du gouvernement aurait d'abord à être dirigée contre des hommes qui non seulement sont nos co-sujets, mais qui pour la plupart sont nés de nos îles." Un peu plus loin, il ajoute: "Si... nous eussions parlé de nos instructions comme étant plus favorables au parti démocratique, qu'elles n'étaient représentées l'être dans les discours d'ouverture du gouverneur, nous n'aurions pas seulement péché contre la vérité, mais nous aurions peut-être poussé le parti anglais à des actes de violence." Durham se montre encore plus catégorique. En deux ou trois endroits de son rapport ou de ses dépêches, il a affirmé l'intention de l'oligarchie de recourir aux armes plutôt que de se soumettre à une majorité française. Même après les premiers troubles, elle n'hésitait pas à proférer cette menace ouvertement à la face de la métropole: "Ils n'hésitent pas à dire, nous apprend Durham, qu'ils ne souffriront pas beaucoup plus longtemps d'être le jouet des partis dans la métropole, et que si celle-ci oublie ce qui est dû aux hommes loyaux et entreprenants de leur race, ils doivent se protéger eux-mêmes. Dans le langage significatif d'un de leurs plus chauds avocats, ils disent que "le Bas-Canada doit être anglais, au risque, s'il est nécessaire, de n'être pas Britannique."

UN RAPPEL A LA PUEUR.

Quand le pouvoir s'inféoda publiquement à ce parti de l'oppression qui menaçait de devenir le parti de la révolution, les patriotes pouvaient-ils n'être pas ébranlés dans leur respect des gouvernements? Quand ils voyaient ces professeurs de loyauté se faire les propagandistes de l'annexion aux Etats-Unis, et pour le triomphe de leurs passions et de leurs intérêts de boutique, fouler aux pieds leur fidélité au trône, nos gens pouvaient-ils voir autre chose en ce mot de loyauté qu'une formule de sinistre hypocrisie? Ce sont là des actes dont il ne faut point perdre le souvenir. Mesdames, Messieurs, ne serait-ce que pour rappeler à certains prétendants de loyalisme qui y mettent tant de zèle, parce qu'ils y apportent un visible esprit de néophytes, que la pueur n'est pas encore rayée du catalogue des vertus humaines.

LETTRE DE S. EM. LE CARD. GASPARRI

Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté
A. M. GEOFFROY DE GRANDMAILLON, PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

Segreteria di Stato
di Sua Santità

Dal Vaticano, 2 janvier 1917.

Monsieur le président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier vivement de l'aimable mission que vous avez bien voulu me donner, me chargeant de déposer aux pieds du Saint-Père une adresse filiale si noble dans sa forme et si consolante dans sa substance. Cette lettre, qui rend bien les sentiments du Souverain Pontife à l'égard de la Filie aînée de l'Eglise, comme elle rend bien aussi votre reconnaissance émue et respectueuse envers le Père commun, a beaucoup moins réjoui le cœur de Sa Sainteté que ce qu'elle lui apporte d'hommage fidèle et reconnaissant envers son auguste Personne que pour ce qu'elle lui découvre d'activité et de dévouement charitable de la part de la Société bibliographique à l'égard de tous ces chers enfants qui souffrent pour leur patrie dans la tranchée ou dans l'exil.

Vos efforts, Monsieur le président, et les efforts de vos collègues pour répandre les bonnes lectures au milieu des soldats, qui représentent aujourd'hui une si grande partie de la jeunesse française, sont quelque chose de plus qu'une bonne action: ils sont à eux seuls une belle victoire remportée sur le matérialisme et sur le mal dans l'intérêt des âmes et pour la gloire de l'Eglise catholique, et vous pouvez être fier de rendre à votre noble pays, au milieu de la lutte, un service dont la portée va bien au delà des contingences actuelles.

C'est vous dire, Monsieur le président, avec quelle reconnaissance et quelle bonté toute particulière le Souverain Pontife bénit votre œuvre et tous ceux qui la soutiennent, de quelque façon que ce soit. Mais en ces généreux bienfaiteurs, qui se sont dévoués avec vous à une tâche si magnifique, la pensée attendrie du Père va courir à ces ardeurs et courageux sous-marins militaires qui, ne comptant plus les sacrifices, sont heureux de porter assistance par cette voie des bonnes lectures à la lumière spirituelle et le réconfort de la prière des bien des âmes à qui le danger et la souffrance semblent avoir rendu la passion de Dieu et l'amour de la religion.

Avec les sentiments reconnaissants et la bénédiction paternelle de l'auguste Pontife, veuillez agréer aussi, Monsieur le président, mes félicitations pour votre belle œuvre, et croyez-moi toujours bien votre avec l'assurance de mon entier dévouement.

PIERRE, cardinal GASPARRI.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait œuvre utile et agréable.

LE BONHEUR D'AVOIR UN CORPS SAIN

N'a pas eu une heure de maladie depuis qu'il prend "Fruit-a-likes"



M. MARRIOTT

73, avenue Lees, Ottawa, Ont., le 9 août 1915.

"Je regarde comme mon devoir de vous dire ce que "Fruit-a-likes" a fait pour moi. Il y a trois ans, je commençais à me sentir accablé et fatigué, et j'éprouvais des dérangements au foie et aux reins. Ayant lu ce qu'on dit de "Fruit-a-likes", je me résolus à l'essayer. Le résultat fut surprenant. Depuis 3 ans 1/2, j'en ai régulièrement fait usage, et je ne consensais pas à lui substituer quoi que ce soit. Je n'ai pas eu une heure de maladie depuis que j'ai commencé à me servir de "Fruit-a-likes", et je connais maintenant ce que je n'avais pas connu depuis bien des années: je veux dire le bonheur d'avoir un corps sain et un cerveau clair."

Walter J. MARRIOTT.

Prix de la boîte, 50 sous; 6 pour \$2.50; boîte d'essai, 25 sous. Chez tous les fournisseurs ou expédié franco sur reçu du prix, par la Cie Fruit-a-likes, Limitée, Ottawa.

gogues français pour tuer la notion de la loyauté et de l'autorité.

UN RAPPEL A LA PUEUR.

Quand le pouvoir s'inféoda publiquement à ce parti de l'oppression qui menaçait de devenir le parti de la révolution, les patriotes pouvaient-ils n'être pas ébranlés dans leur respect des gouvernements? Quand ils voyaient ces professeurs de loyauté se faire les propagandistes de l'annexion aux Etats-Unis, et pour le triomphe de leurs passions et de leurs intérêts de boutique, fouler aux pieds leur fidélité au trône, nos gens pouvaient-ils voir autre chose en ce mot de loyauté qu'une formule de sinistre hypocrisie? Ce sont là des actes dont il ne faut point perdre le souvenir. Mesdames, Messieurs, ne serait-ce que pour rappeler à certains prétendants de loyalisme qui y mettent tant de zèle, parce qu'ils y apportent un visible esprit de néophytes, que la pueur n'est pas encore rayée du catalogue des vertus humaines.

LETTRE DE S. EM. LE CARD. GASPARRI

Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté
A. M. GEOFFROY DE GRANDMAILLON, PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

Segreteria di Stato
di Sua Santità

Dal Vaticano, 2 janvier 1917.

Monsieur le président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier vivement de l'aimable mission que vous avez bien voulu me donner, me chargeant de déposer aux pieds du Saint-Père une adresse filiale si noble dans sa forme et si consolante dans sa substance. Cette lettre, qui rend bien les sentiments du Souverain Pontife à l'égard de la Filie aînée de l'Eglise, comme elle rend bien aussi votre reconnaissance émue et respectueuse envers le Père commun, a beaucoup moins réjoui le cœur de Sa Sainteté que ce qu'elle lui apporte d'hommage fidèle et reconnaissant envers son auguste Personne que pour ce qu'elle lui découvre d'activité et de dévouement charitable de la part de la Société bibliographique à l'égard de tous ces chers enfants qui souffrent pour leur patrie dans la tranchée ou dans l'exil.

Vos efforts, Monsieur le président, et les efforts de vos collègues pour répandre les bonnes lectures au milieu des soldats, qui représentent aujourd'hui une si grande partie de la jeunesse française, sont quelque chose de plus qu'une bonne action: ils sont à eux seuls une belle victoire remportée sur le matérialisme et sur le mal dans l'intérêt des âmes et pour la gloire de l'Eglise catholique, et vous pouvez être fier de rendre à votre noble pays, au milieu de la lutte, un service dont la portée va bien au delà des contingences actuelles.

C'est vous dire, Monsieur le président, avec quelle reconnaissance et quelle bonté toute particulière le Souverain Pontife bénit votre œuvre et tous ceux qui la soutiennent, de quelque façon que ce soit. Mais en ces généreux bienfaiteurs, qui se sont dévoués avec vous à une tâche si magnifique, la pensée attendrie du Père va courir à ces ardeurs et courageux sous-marins militaires qui, ne comptant plus les sacrifices, sont heureux de porter assistance par cette voie des bonnes lectures à la lumière spirituelle et le réconfort de la prière des bien des âmes à qui le danger et la souffrance semblent avoir rendu la passion de Dieu et l'amour de la religion.

Avec les sentiments reconnaissants et la bénédiction paternelle de l'auguste Pontife, veuillez agréer aussi, Monsieur le président, mes félicitations pour votre belle œuvre, et croyez-moi toujours bien votre avec l'assurance de mon entier dévouement.

PIERRE, cardinal GASPARRI.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait œuvre utile et agréable.

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

Le Congrès

On nous prie de rappeler aux membres de la Fédération que la messe du congrès aura lieu à Notre-Dame de Lourdes à 9 heures 1-4 dimanche. Elles seront admises sur présentation de leur billet.

Le soir, au Monument national, la réunion sera publique.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES JEUNES FILLES.

Horaires des cours pour la semaine du 11 mars.

SECTION DES LETTRES.

Lundi. — 9 h. 30, latin; 11 h., italien, Mme d'Emarée; 1 h. 15, langue anglaise; 2 h., littérature canadienne: "La cloche de Louisbourg", N. Beauchemin, M. l'abbé Chantier; 3 h., littérature française, Louis Veulliot: Portrait d'Elise, M. l'abbé Archambault.

Mardi. — 9 h. 30, explication du Saint-Evangile; 10 h. à 12, latin; 1 h. 15, littérature française; 3 h., apologétique, R. P. Loiseau, s.j.

Mercredi. — 9 h. 30, cours de religion; 10 h. à 12, latin; 2 h. à 4, latin.

Vendredi. — 9 h. 30, cours de religion; 10 h., latin; 11 h., langue anglaise; 1 h. 30, latin; 3 h., italien, Mme d'Emarée.

COURS DES SCIENCES.

Lundi. — 9 h. 30, physique, électrologie; 11 h., philosophie, cosmologie.

9 h. 30, explication du Saint-Evangile; 10 h., latin; 11 h., philosophie; 1 h. 45, physique; 3 h., apologétique, R. P. Loiseau, s.j.

Mercredi. — 9 h. 30, cours de religion; 10 h., philosophie; 11 h., physique; 2 h. à 4 h., trigonométrie.

Vendredi. — 9 h. 30, cours de religion; 10 h., physique; 11 h., philosophie; 2 h. à 4 h., algèbre.

Samedi. — 9 h. 30, théodicée, M. l'abbé E. Hébert; 10 h. 30, algèbre.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE.

L'Assemblée annuelle de l'Hôpital Sainte-Justine aura lieu le lundi 12 courant à 3 heures 30. La réunion sera sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Bruchési.

Tous les membres de la corporation: gouverneurs, dames patronesses, médecins, etc., et les amis de l'hôpital, sont priés d'y assister. Dispensaire tous les jours.

Admission des malades, de 9 hrs 30 à 11 hrs.

Médecine: tous les jours.

Chirurgie: mercredi et vendredi.

Maladies de la peau: lundi et jeudi.

Yeux, nez, gorge, oreilles: lundi, mercredi et vendredi.

Téléphone St-Louis 87.

NECROLOGIE

FEU Mme JOHN MURPHY

Ces jours derniers s'éteignait après une longue maladie Mme John Murphy, autrfois de Marieville. Elle laisse pour pleurer sa perte cinq enfants: M. l'abbé John Murphy, de la paroisse de la Nativité d'Hochelega, Mme Olier Guy, de Guybourg, Mme Aimé Roch, Mme Charles Cavanagh, de Montréal, et Mme Conrad Thibodeau, de Pawtucket, R. I.

Mme John Murphy était aussi la mère de feu Mme A. A. Gingras, de Québec. Quatre petits-enfants lui survivent. Elle laisse aussi deux frères, MM. Stanislas Martel et Omer Martel, de Marieville, et deux sœurs, Mmes Henri Brière, de Holyoke, Mass., et Moïse Martel, de la Californie.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, à l'église de la Nativité d'Hochelega, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. le curé H. Langevin, assisté de MM. les abbés Marchand et Baudin, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé John Murphy conduisait le deuil, suivi de son neveu, Jean-René Gingras, et de ses beaux-frères, MM. Guy, Roch, Cavanagh, Gingras et Thibodeau; en suite venaient les frères de la défunte, son beau-frère, M. Arthur Charron, son neveu, le docteur Charron, puis les amis de la famille. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Trépanier, représentant de Mgr LePailleur. Au sanctuaire on remarquait plusieurs abbés.

CLOTURE DE L'EXPOSITION DE MODELES VIVANTS

La semaine qui se termine aujourd'hui restera mémorable pour les dames qui ont assisté à la Promenade de Modes d'Almy — et elles étaient environ trente mille.

Il n'y a jamais eu d'exposition de modes aussi importante que celle de cette année, pour toute femme désireuse d'être de son temps. Il est survenu tant de changements quant aux modèles et aux couleurs que la femme soucieuse de sa mise doit bannir tout ce qui est du passé et se conformer aux exigences de la saison nouvelle.

La promenade des modèles vivants au plus grand magasin de Montréal se terminera ce soir par une exposition qui durera de 7 h. 30 à 9 heures.

Une attraction spéciale à la promenade de ce soir: l'orchestre Kaufman jouera des extraits de "Miss Springtime" et de "The Century Girl", dont on entendra la musique pour la première fois à Montréal.

DEUX DE NOS BATAILLONS SERONT AU FRONT

D'ici un mois, les Canadiens-français auront deux bataillons au front. Telle est la teneur d'une dépêche que vient de recevoir le colonel Arthur Mignault, directeur du recrutement, de la part du lieutenant-colonel

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Dernier jour de la Promenade des modes

Les modèles vivants paraderont de nouveau cet après-midi de 2 heures 30 à 4 heures et ce soir de 7 heures 30 à 9 heures.

La belle tournure des styles, le brillant des couleurs, et la richesse des matériaux, tout concourt à rendre les modes du printemps à la fois intéressantes et agréables à regarder. Cette exposition sur modèles vivants est pour vous la meilleure occasion de les examiner dans toute leur beauté et toute leur fraîcheur.

Les nouvelles étoffes à robes

s'harmonisent merveilleusement avec les nouveaux styles, et elles sont toutes ici en une variété sans fin, de modes et de couleurs. Toute femme en quête du tout nouveau, en fait de tissus du printemps, sera pleinement satisfaite par notre immense assortiment.

Parmi les nouveaux arrivages se trouvent les articles suivants: Etoffes à robes imitation Palm Beach, à rayures larges et unies, contrastant avec d'autres rayures étroites, avec fournitures unies assorties. La verge... 89c

Etoffes à larges rayures égales, en teintes Palm Beach, avec fournitures unies assorties, la verge... \$1.00

Nouvelle imitation de tissus croisés à diagonale soyeuse, dans les nouvelles teintes: vin, pourpre, brun, bleu marine et noir; drapant aisément et produisant un effet nouveau. La verge... \$1.10

Etoffes à robes Mohair et laine, dans les jolies teintes de printemps, également en noir et avec effet de rayures et de cordons. La verge... \$1.29

Une nouvelle ligne d'étoffes à robes en soie et en laine, le plus doux et le plus joli tissu à robes, pour le dehors. La verge... \$2.25

Chez Almy, au rez-de-chaussée. — Commandes par la poste remplies.

Soies noires lustrées

en une superbe variété de nouveaux tissus comprenant taffetas, duchesse, bengaline, satin-de-Chine, peau-de-pêche, et crêpe-de-Chine, en largeurs de 30 à 44 pouces.

</

LA VIE MUSICALE

Y a-t-il une école canadienne de musique? — Le marché: producteurs, intermédiaires, consommateurs — Comment activer la production — Les interprètes — L'enseignement public de la musique — La part des corps publics.

Existe-t-il une Ecole canadienne de musique? Sinon, est-il désirable qu'il y en ait une? Est-il possible que le Canada ait une forme musicale bien à lui, comme en ont d'autres pays?

Ces questions qu'on pose volontiers n'ont à mon sens qu'un intérêt spéculatif; on peut cependant répondre que :

Il n'y a pas d'Ecole canadienne de musique. Il peut être désirable qu'il y en ait une, mais le contraire peut se soutenir. Il n'y a qu'une chance bien éloignée que le Canada ait un jour sa formule musicale propre.

Il faut d'abord établir une distinction en ce qui regarde ce nom du Canada. Si l'on entend par cette appellation l'entité géographique et politique qui couvre tout le Nord de l'Amérique Septentrionale, il est oiseux de vouloir qu'elle ait, en art, la même mentalité et parlant les mêmes concepts musicaux. Il ne peut s'agir ici que de la partie du Canada que peuplent les Canadiens de race latine.

Toutes nos remarques à propos d'Ecole canadienne de musique ne se doivent entendre que de ce Canada en particulier. Le Canada anglophone n'a pas de musique particulière. Sa mentalité est américaine, et les Etats-Unis n'ont pas de musique qui leur est propre hors le rag; fut-elle d'ailleurs restée anglaise, qu'elle ne serait pas logée à meilleure enseigne. L'Ecole anglaise de musique, qui brilla d'un superbe éclat, n'existe plus depuis un siècle et demi; elle a été remplacée par la science en théorie et l'imitation des procédés allemands en pratique.

Pour le Canada de race française, il n'a sans doute pas donné naissance à une musique qui lui est propre, et les circonstances ne veulent pas encore qu'il le fasse de sitôt. Mais il a la magnifique mission de perpétuer dans le Nouveau Continent la merveilleuse Ecole française. Ceci devrait suffire à son ambition.

Il peut être cependant désirable que le Canada se crée une littérature musicale bien à lui. Mais je ne pense pas que cela soit possible à cause des mille contingences qui s'y opposent et parmi lesquelles il convient de citer en premier lieu l'absence de marché, ou si l'on veut l'impossibilité de produire qui seule peut faire de la composition une carrière.

L'activité de la production demande trois choses qui constituent ce que j'appelle le marché : des producteurs, qui sont les compositeurs de musique, des intermédiaires, qui sont les éditeurs, des consommateurs, qui sont les théâtres lyriques, les concerts symphoniques, les associations chorales, les auditions particulières, les exécutions à l'église.

Le compositeur de musique a besoin, pour se livrer à son art, de loisirs qu'il ne peut pas toujours trouver, quand il faut d'abord qu'il gagne son pain et celui de sa famille. Le champ de ses productions, limité par le temps qu'il peut consacrer, l'est aussi par le genre d'ouvrages qu'il écrit. En dehors de la musique d'église des œuvres pour le piano ou autre instrument il ne peut guère en faire, à moins de se résigner à l'avance à voir ses œuvres rester au fond d'un tiroir pendant sa vie et passer probablement à la fournaise après sa mort. A quoi lui servirait en effet d'écrire pour le théâtre, pour l'orchestre, pour la société chorale, quand nous n'avons ni les uns ni les autres pour exécuter ces œuvres? Quelques tentatives, accueillies par l'indifférence et l'insuccès, ne le cherchent pas à c'est à l'indifférence ou au mépris qu'un compositeur perdrait son temps à écrire des œuvres un peu considérables.

Les pièces pour un instrument ou pour la voix ont toutes les chances de se vendre. Cela dépend un peu de leur valeur et beaucoup de l'habileté du réclameur. Il est vrai qu'il existe toute une espèce de musique qui se vend en raison directe de son manque absolu de toute qualité : la *rag* et la *valse* sentimentale, mais cela n'est pas au point de vue de la musique.

Le compositeur de musique religieuse étant d'habitude organiste ou maître de chapelle peut toujours faire exécuter ses œuvres dans son église. Il est le mieux partagé de tous nos compositeurs.

Les éditeurs de musique, c'est-à-dire, les industriels qui se livrent à l'édition d'une façon régulière sont nés. Si l'on veut faire publier quelque chose, il faut faire graver ses plaques à l'étranger et prendre des arrangements avec un marchand pour qu'il vende les œuvres, moyennant, naturellement, un tantième plus ou moins considérable. Je me permets cependant de signaler l'effort fait par un humble typographe de Montréal pour inventer un procédé qui imite la gravure à s'y méprendre. Il suffirait probablement qu'on l'encourage, pour qu'il se livre à l'édition musicale.

Comme les frais d'une édition sont assez élevés, le compositeur y regarde à deux fois avant de s'y engager. Reste la troisième classe, celle des consommateurs. Posons d'abord ces vérités que nous n'avons pas de théâtre lyrique, pas d'orchestre symphonique, pas de sociétés chorales régulières, que nous n'avons qu'une seule association de musique de chambre.

Voici donc tout un groupe de compositeurs, et pas le moindre, qu'il faut écarter.

Il ne reste donc que les particuliers et les églises. Les premiers sont d'assez fidèles acheteurs d'œuvres bien faites, si l'on stimule ou plutôt si l'on élève leur goût; c'est l'affaire d'une réclame intelligente. Mais hélas! il faut avouer qu'on les induit plus souvent à acheter des machines qu'ils ne valent pas leur papier.

Les églises pourraient aider d'une façon aussi efficace que par onéreusement les musiciens qui écrivent pour elles. Et voici comment. Les fabrications pourraient faire publier les œuvres de leurs organistes et de leurs maîtres de chapelle en convenant que les bénéfices de la vente leur seraient versés en entier jusqu'à paiement intégral des frais d'édition, l'auteur prenant ensuite pleine et entière propriété de son œuvre, plaques, exemplaires non encore vendus, droits, etc. De cette façon, les fabrications n'y perdraient rien et l'auteur y trouverait un profit éventuel qui compenserait, quoiqu'il soit donné tard, la peine qu'il s'est donnée.

Par ce qui précède on peut se rendre compte de la quasi-impossibilité de fonder une Ecole canadienne de musique, à moins de créer un véritable marché, ce qui n'arrivera que dans un avenir éloigné.

On peut d'ailleurs s'en passer, quand on est l'héritier, — ne fût-ce qu'en ligne collatérale, — de la plus belle civilisation qui soit. Souvenons-nous en effet que nous avons formé notre mentalité musicale aux sources françaises et que nous avons le devoir de la garder intacte, au même titre que notre langue.

Outre les intermédiaires qui sont les éditeurs, il en existe d'autres qui méritent qu'on leur fasse une place spéciale : les interprètes. A vrai dire, c'est grâce à eux seuls que le flambeau de la musique ne s'éteint pas chez nous.

Ces interprètes sont les professeurs, dont quelques-uns sont aussi des virtuoses de la voix ou de l'instrument. Ici comme ailleurs, dans la profession musicale comme dans les autres, il y a encombrement, mais au bas de l'échelle. Ceux qui sont arrivés au sommet ne le cèdent en rien comme excellence, aux professeurs des autres pays, et le seul obstacle qu'ils rencontrent dans leur enseignement est l'absence de l'atmosphère musicale créée par les grandes auditions révélées, lesquelles sont les leçons d'exemple. Non seulement, on ne peut les en blâmer, mais il est surprenant qu'ils réussissent aussi bien malgré cette lacune.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage au désintéressement, à l'abnégation de nos professeurs.

Leur cachet est souvent ridiculement bas, la mort-saison dure pour eux plusieurs mois, un grand nombre d'élèves ne les paient jamais, d'autres, trop pauvres pour payer et dont le talent mérite qu'on l'aide ils donnent des leçons sans rémunération, pour certaines gens, ils sont taillables et corvables à leur travail, plus intense que celui d'un grand nombre de *business men* affaires, qu'on ne risque plus d'entendre la monumentale gaffe d'un marchand bien connu, lequel demandait à M. Paul Bourget, quand celui-ci vint à Montréal, il y a quelques années et pour préciser à la sortie de la grand'messe, sur le parvis de la cathédrale : " Eh ! partez, ça, qu'est-ce que vous faites pour gagner votre vie ? " (sic).

Chez nous, l'activité musicale existe par elle-même, sans autre aide que l'effort individuel. Les corps publics n'en ont cure, ou s'ils y contribuent quelque chose, c'est le plus souvent par des mesures dont le but, avoué ou inconscient, est la réclamation qu'ils peuvent en tirer pour eux-mêmes.

Pendant longtemps, le gouvernement de la province s'est contenté d'une maigre subvention de deux ou trois cents dollars à l'Académie de Musique de Québec. Il y a cinq ou six ans, il fonda le Prix d'Europe, pour les lauréats de l'Académie.

C'est une belle chose, mais quel profit, domestique, l'enseignement musical en retire-t-il? Le Prix d'Europe ne peut avoir qu'une conséquence : produire des virtuoses, et nous n'avons pas tant besoin de virtuoses que de professeurs, et j'ajouterais : de compositeurs, malgré l'apparente contradiction avec ce que j'ai dit de ceux-ci.

Nous devons sans doute être satisfaits d'avoir des virtuoses, mais on ne peut en faire que ce qu'on veut. Nous ne devons pas tant besoin de virtuoses que de professeurs, et j'ajouterais : de compositeurs, malgré l'apparente contradiction avec ce que j'ai dit de ceux-ci.

Nous devons sans doute être satisfaits d'avoir des virtuoses, mais on ne peut en faire que ce qu'on veut. Nous ne devons pas tant besoin de virtuoses que de professeurs, et j'ajouterais : de compositeurs, malgré l'apparente contradiction avec ce que j'ai dit de ceux-ci.

qui prend forcément une bonne part du temps, déjà limité, des leçons. Ces cours sont cependant un embryon d'école qui pourrait devenir bien vivant s'ils recevaient une subvention assez considérable pour que le professeur ne soit pas obligé d'organiser des concerts.

Les cours de solfège ne sont pas, à vrai dire, suffisants pour organiser tout l'enseignement musical, mais ils en sont la base indispensable, et c'est pourquoi je désire aujourd'hui insister, à leur sujet, sur la part qui devrait leur être donnée.

Les cours de solfège, tels que donnés au Monument national, ne peuvent guère avoir d'autres élèves que les adultes. Les enfants y seraient toujours une exception.

Or on admettra facilement que c'est par l'enfant que l'on doit commencer si l'on veut former des musiciens — professionnels ou amateurs, — avec le plus de chances de réussite et avec le moins possible de perte de temps.

Le gouvernement de la province pourrait aider, sans grands frais à étendre cet enseignement à tous les enfants, qu'ils se destinent ou non à la carrière.

Il suffirait qu'il obtint des deux comités de l'Instruction publique que l'enseignement du solfège soit obligatoire dans les écoles urbaines.

Qu'on ne se récrie pas. C'est une chose non seulement faisable, mais qui existe dans tous les pays d'Europe et dans plusieurs Etats de la République américaine. Dans les écoles primaires de New-York, par exemple, le solfège fait partie nécessaire du cours, au même titre que le dessin et les mathématiques. On n'y consacre qu'un quart d'heure le matin et un quart d'heure l'après-midi, parait-il, et cela suffit.

Il y a plusieurs années, feu Guillaume Couture avait été nommé — par le cabinet Taillon, si je ne me trompe, — inspecteur de l'enseignement du chant dans les écoles de Montréal. Comme M. Couture était à peu près le seul professeur d'alors dans les écoles, il se trouvait à s'inspecter lui-même, et sa position fut abolie au bout de deux ou trois ans. Rien n'empêche le gouvernement d'ouvrir la voie mieux que son devancier en nommant quelques professeurs de solfège pour les écoles primaires urbaines, et de compléter cette innovation s'il le veut par la nomination d'un inspecteur à qui on confierait pour cette position la tâche de faire rapport sur l'enseignement de tous les arts.

Les collèges et les convents sont mieux partagés, sous le rapport de l'enseignement musical, que les écoles primaires, mais on ne s'y occupe qu'à enseigner le chant et la musique instrumentale et à ceux-là seulement qui consentent à payer un supplément.

Je n'ai pas l'intention de discuter la valeur de cet enseignement, bon en quelques endroits, et mauvais ailleurs, mais il faut bien constater que la base de toute étude musicale sérieuse : le cours de solfège, manque partout. Une seule école le pratiquait, mais le directeur, qui s'entend en musique à la façon d'un sourd, préférait il le dit lui-même, l'enseignement des petits choeurs et des symphonies (sic).

Reste enfin l'enseignement supérieur. Il y a deux moyens pour l'Université de donner à la musique l'attention qu'elle mérite : le grade universitaire après un examen, devant un juge spécial et la chaire libre d'esthétique.

Le premier moyen a été essayé, l'Académie de Musique s'étant affiliée, il y a cinq ou six ans, à l'Université, avec pouvoir de donner le grade de bachelier; malheureusement des difficultés sont survenues qui ont fait résilier le contrat d'affiliation. Le second n'a jamais été expérimenté, mais ne pourrait-il pas être employé par la Faculté des Arts? Celle-ci a bien la chaire d'arts plastiques, qu'occupe avec autorité M. Jean-Baptiste Lagacé, le critique d'art bien connu.

Fréd. PELLETIER.

MUSICA

LEO ORNSTEIN

OrNSTEIN jouera ici mardi prochain, au théâtre His Majesty's. Les porteurs de billets sont invités par M. C. O. Lamontagne à assister gratuitement à une causerie sur la musique moderne, dont OrNSTEIN est le meilleur interprète, et qui aura lieu lundi soir, au théâtre, à huit heures et demie.

MISCHA LEVITZKI

Mischa Levitzki, le jeune pianiste russe, qui doit donner son premier récital de piano en notre ville le 29 de ce mois, sous la direction de M. Louis H. Bourdon, est né à Kremenchuk, près de Kieff (Russie), en 1898. Dès son enfance, il commença ses études musicales par le violon, mais sur l'avis de son professeur, il changea un peu plus tard l'étude du violon pour celle du piano. A son arrivée à New-York, le jeune Mischa étudia sous la direction de l'éminent pianiste polonais Sigismund Stojowski.

Paderewski, émerveillé par son jeu, déclarait que de tous les pianistes de nos jours, Levitzki était son préféré. Ceux qui désirent entendre ce grand artiste doivent s'inscrire chez Archambault, Vennat, Willis ou tout simplement téléphoner à Upton 1884.

LE QUATUOR DUBOIS

Le cinquième concert du Quatuor Dubois aura lieu mardi prochain, à l'hôtel Windsor (Ladies' ordinary). Le soliste de mardi prochain sera M. Chamberland, violoniste. Les billets sont en vente chez Archambault et Willis. Le programme suivant sera exécuté :

Quatuor op. 59 No 1 : Beethoven, Allegro, Allegretto vivace scherzando; andante molto e maestoso, Thème russe allegro, Sonate op. 75 : Saint-Saëns, Allegro agitato, Allegretto moderato, Andante, Allegro molto; Op. 11 : Lalo, Allegro non troppo, adagio, scherzo allegro con fuoco, finale allegro vivace.

NTIKOR LAURENCE

CURE RADICALE DES CORDS SANS EFFET, SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25¢

FRANÇOIS PAR LA POSTE

RESTAURATEUR ROBSON

REND AUX CHEVEUX GRIS

SEULEMENT \$1.29, franco par la poste, pour cette charmante robe de maison

Seule part ailleurs vous ne pourriez acheter une robe comme celle-ci pour \$1.29. Elle vous coûterait de \$22.50 à \$25.00. Cette robe est faite de guingam de la plus belle qualité, avec devant genre gilet, collets et manches en tulle, de pleine dimension sous tous les rapports; fine première avec boutons de nacre marine; tissu lavable et qui durera jusqu'à ce que vous en soyez fatiguée. Elle est confectionnée dans les dimensions de 34 à 46; en couleurs avec rayure bleue ou grise.

Ces robes sont absolument la meilleure valeur que vous puissiez vous procurer, et à ce prix, elles constituent une véritable aubaine.

LISEZ NOTRE GARANTIE : Nous vous enverrons cette robe, tous frais payés, sur reçu de \$1.29, par mandat postal ou de compagnie d'express, et nous garantissons que si ce n'est pas la meilleure valeur que vous puissiez acheter n'importe où, ou encore si cette robe ne vous convient pas pour quelque raison que ce soit, nous vous rembourserons de bon cœur votre argent. Spécifiez la couleur et la dimension en faisant la commande.

Ne remettez pas à plus tard. Ecrivez dès aujourd'hui. N'oubliez pas qu'il ne vous en coûtera pas un sou si la marchandise ne vous convient pas de toutes façons.



Ces robes sont absolument la meilleure valeur que vous puissiez vous procurer, et à ce prix, elles constituent une véritable aubaine.

LISEZ NOTRE GARANTIE : Nous vous enverrons cette robe, tous frais payés, sur reçu de \$1.29, par mandat postal ou de compagnie d'express, et nous garantissons que si ce n'est pas la meilleure valeur que vous puissiez acheter n'importe où, ou encore si cette robe ne vous convient pas pour quelque raison que ce soit, nous vous rembourserons de bon cœur votre argent. Spécifiez la couleur et la dimension en faisant la commande.

Ne remettez pas à plus tard. Ecrivez dès aujourd'hui. N'oubliez pas qu'il ne vous en coûtera pas un sou si la marchandise ne vous convient pas de toutes façons.

KENNEDY. — MAISON DE COMMANDES PAR LA POSTE

Département C, 171 rue Saint-Jacques, Montréal, P. Q.

Semez

Ce qu'il y a de plus important c'est d'avoir de bonnes graines.

100,000 Canadiens satisfaits sèment les graines DERY.

Catalogue français gratis sur demande.

HECTOR L. Dery

21-est Notre-Dame MONTREAL

Remède Simple et Sur POUR TOUX BRONCHITES

SIROP DESAUTELS

Préparé par L. S. DESAUTELS

Bachelier en pharmacie

NECTAROL GUÉRIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC En vente chez tous les pharmaciens

RESTAURATEUR ROBSON

REND AUX CHEVEUX GRIS

SEULEMENT \$1.29, franco par la poste, pour cette charmante robe de maison

Seule part ailleurs vous ne pourriez acheter une robe comme celle-ci pour \$1.29. Elle vous coûterait de \$22.50 à \$25.00. Cette robe est faite de guingam de la plus belle qualité, avec devant genre gilet, collets et manches en tulle, de pleine dimension sous tous les rapports; fine première avec boutons de nacre marine; tissu lavable et qui durera jusqu'à ce que vous en soyez fatiguée. Elle est confectionnée dans les dimensions de 34 à 46; en couleurs avec rayure bleue ou grise.

Ces robes sont absolument la meilleure valeur que vous puissiez vous procurer, et à ce prix, elles constituent une véritable aubaine.

LISEZ NOTRE GARANTIE : Nous vous enverrons cette robe, tous frais payés, sur reçu de \$1.29, par mandat postal ou de compagnie d'express, et nous garantissons que si ce n'est pas la meilleure valeur que vous puissiez acheter n'importe où, ou encore si cette robe ne vous convient pas pour quelque raison que ce soit, nous vous rembourserons de bon cœur votre argent. Spécifiez la couleur et la dimension en faisant la commande.

Ne remettez pas à plus tard. Ecrivez dès aujourd'hui. N'oubliez pas qu'il ne vous en coûtera pas un sou si la marchandise ne vous convient pas de toutes façons.

KENNEDY. — MAISON DE COMMANDES PAR LA POSTE

Département C, 171 rue Saint-Jacques, Montréal, P. Q.

Semez

Ce qu'il y a de plus important c'est d'avoir de bonnes graines.

100,000 Canadiens satisfaits sèment les graines DERY.

ne Valiquette 471-477 RUE STE-CATHERINE EST

Styles d'ameublements de chambre SPECIALEMENT ATTRAYANTS

Nous avons quatre grands planchers remplis d'AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER, des dessins les plus attrayants et les plus charmants. Nous invitons particulièrement les dames qui sont intéressées à l'ameublement, à venir les visiter.

Les styles et les dessins sont d'un charme particulier.

Imaginez des centaines d'AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER, installés dans des compartiments spéciaux, couvrant un espace d'au-delà de 10,000 pieds carrés et vous aurez une idée de l'immensité du choix que vous trouverez ici.

Rappelez-vous que tous nos prix sont marqués en chiffres connus. Demandez à voir spécialement notre AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A

VENTE DE VOITURES D'ENFANTS (Modèles 1917)

Nous avons été assez heureux de recevoir ces jours derniers un char de VOITURES D'ENFANTS et de "GO-CARTS", tous des modèles de 1917 qui seront en vente lundi.

Nous vous conseillons de venir faire votre choix à l'avance, car l'embargo du frêt des chemins de fer va retarder considérablement l'arrivée de toutes nouvelles marchandises.

Venez faire votre choix lundi et nous le garderons jusqu'à ce que vous en ayez besoin.

Un lot spécial de 150 "Go-Carts", plants, couleur foncée, monture en acier, boîte et capote en imitation de cuir de

Le "PATHEPHONE" est l'instrument des meilleurs connaisseurs de musique

LE "PATHEPHONE" malgré sa supériorité reconnue du monde entier, n'est pas un instrument plus dispendieux que les autres.

Les cabinets sont de dessins sobres, artistiques et gracieux.

LA CHAMBRE DE SON DU "PATHEPHONE" construite tout en bois, fait sortir les notes inanimées du disque et en fait des sons de voix et d'instrument vibrants et animés.

Les poêles de cuisine combinaison à gaz et charbon seront plus populaires cette année que jamais

En sus de notre grande variété de poêles de cuisine, modèles 1917, nous attirons votre attention sur notre superbe POELE COMBINAISON, CHARBON ET GAS.

La demande de ces poêles combinaison augmente chaque jour, ils sont absolument sans danger. Venez les voir.

Poêle de cuisine, combinaison charbon et gaz, tel qu'illustré tout nickelé. Prix \$68.00

Quantités d'autres modèles à \$50.00 et \$55.00

Poêles de cuisine pour charbon, à \$15.00, \$19.50, \$22.50, \$25.00 jusqu'à \$65.00

Poêles à gaz, à \$11.00, \$15.00, \$17.00, \$20.00, jusqu'à \$45.00

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

Assortiment complet de BANDAGES HERNIAIRES, APPAREILS ORTHOPEDIQUES, MEMBRES ARTIFICIELS, SUPPORTS, BANDES ABDOMINALES, BAS ELASTIQUES, etc. En mains ou faits sur commande.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

C. MARTIN

36-38 EST RUE CRAIG MONTREAL Bell Tél. Main 4732

VIN DUBONNET

Le célèbre Tonique et Apéritif Français

Un vin délicieux qui combat la faiblesse et le manque d'appétit

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, MONTREAL, Can.

RESTAURATEUR ROBSON

COMMERCES ET FINANCES

GARDONS NOS FILS

IL FAUT FAIRE NAÎTRE EN EUX
LA VOCATION AGRICOLE. —
PRESSANT APPEL DU CHEF DU
SERVICE DE L'HORTICULTURE
DE LA PROVINCE.

Il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'appel suivant de M. J.-H. Lavoie, le chef du service de l'horticulture de la province de Québec :

Cultivateurs, mes bons amis, vous avez jusqu'ici fait preuve d'une générosité qui n'a d'égale que votre proverbiale hospitalité et qui a sa source dans la débordante ardeur de votre patriotisme.

Depuis le début de la guerre, il n'est pas de nation alliée que vous n'avez secourue, de fonds de secours auquel vous n'avez largement souscrit, d'œuvre nationale que vous n'avez soutenue. Un grand nombre d'entre vous avez jusqu'ici fait aux mères-patries l'aumône de vos fils.

Que saurait-on désormais vous demander de plus, si ce n'est que de faire sans tarder, un suprême effort pour épargner à votre pays les horreurs de la famine qui menace les peuples mutilés de l'Europe et pour amortir quelque peu la dette colossale qui pèsera sur votre postérité.

Consentants des devoirs qui vous incombent, vous mettez tout en œuvre pour augmenter votre production à sa limite extrême, et vous dépouillez toute l'énergie qui caractérise votre race pour améliorer le sort futur de votre nombreuse descendance.

Et comment cette œuvre de production intense que vous êtes devenus de poursuivre, pourra-t-elle être durable et fructueuse, si vous ne faites au sol ancestral l'aumône des fils qu'il vous reste? Comment, en effet, parviendrez-vous à varier vos cultures, à les améliorer et à en augmenter l'étendue si, par ce temps d'alarmante pénurie de main-d'œuvre agricole, vous ne prenez pas les moyens d'empêcher vos fils de désertir la terre?

A qui transmettez-vous ce bien paternel que l'avenir a fécondé de ses sœurs, pour le rendre plus sacré, si ses petits-fils se refusent à y demeurer parce que vous avez négligé de faire naître chez eux la vocation agricole ou s'ils émigrent parce que vous ne leur avez pas appris, dès leur bas âge, que "c'est par la petite patrie qui est la famille que l'on s'attache à la grande." (1)

En un mot, de quoi demain sera-t-il fait si la jeunesse rurale d'aujourd'hui délaisse la terre pour aller grossir le nombre des consommateurs au moment où la production est de beaucoup inférieure à la consommation et alors qu'une intense production agricole peut seule remédier à l'inquiétante situation dans laquelle se trouve notre pays?

Pourriez-vous d'ailleurs ambitionner pour vos fils une plus enviable carrière que la carrière agricole, qui forge des bras vigoureux et fait les races fortes, qui trempe les énergies et fait les nations libres, qui façonne l'idéal et fait les peuples moraux?

Mais comment vos enfants pourraient-ils goûter les douceurs de la vie champêtre et, par suite, s'attacher profondément au sol si vous ne vous préoccupez pas d'établir dès maintenant sur vos fermes de petites industries susceptibles de captiver leur esprit, de susciter et stimuler leur intérêt et de les attirer vers l'agriculture?

Elle parmi toutes ces industries dont l'agriculture est la source intarissable, s'en peut-il trouver qui soient d'une exécution aussi facile et agréable et qui puissent exercer une aussi bienfaisante influence sur la jeunesse rurale, que la culture des fruits, des légumes, des fleurs, des abeilles, l'élevage des poules et la fabrication des conserves alimentaires pour l'usage domestique?

Vous êtes les heureux possesseurs d'immenses domaines. Pendant que les agriculteurs de France et d'Allemagne doivent cultiver sur des terres dont la superficie moyenne n'excède pas 30 acres, vous, agriculteurs de la province de Québec, disposez individuellement de 100 à 200 acres et souvent plus, à mettre en culture. Pourquoi n'y établiriez-vous pas un verger, un potager, un rucher et un poulailler dont le soin d'entretien serait confié à ceux de vos enfants qui s'y intéresseraient le plus? Il vous en coûterait si peu pour établir ces petites industries sur votre ferme et vous en retireriez de si grands avantages, tant immédiats que matériels.

En effet, ne sentiriez-vous pas un charme irrésistible s'emparer de votre être lorsqu'en quittant les champs où vous avez moissonné les blés dorés, vous entreverrez à l'horizon empourpré par les feux d'un soleil couchant, votre blanche maisonnette se dégageant de la riante verdure dont vos enfants l'auront parée?

Pourriez-vous ne pas éprouver un bien-être qui ranimera et soulagera vos membres endoloris par le long labeur du jour, lorsqu'en passant par le verger, votre poltraine halante se dilatera pour respirer à longs traits le parfum exhalé par les fruits vermeils dont les arbres seront chargés, et qu'à la vue des appétissants légumes du jardin potager votre estomac se préparera à faire honneur au souper?

N'auriez-vous pas raison de vous croire le plus heureux des mortels, le roi de la terre, lorsqu'après avoir entendu ruminer vos troupeaux,

(1) Code civil français.

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal,
97 et 99 S.-FRANÇOIS-XAVIER
Succursales : QUÉBEC et BOREL
Fil directeur
BOUL. FLAHE, New-York.

MARCHÉ DE MONTREAL

SEMAINE PRENANT FIN LE 10 MARS 1917.

Les prix de gros ci-dessous sont fournis par les maisons : "Ogilvie Flour Mills Co.", et "St. Lawrence Flour Mills Co.", pour les farines ; J.-A. Vaillancourt, pour les œufs, laitages, etc. ; "Hart et Tuckwell", pour les fruits et légumes ; Quintal, Lynch, Ltee., pour les grains et fourrages ; et Lalumière et Beaudry, pour le poisson.

Prix de gros :

FARINES

Royal Household . . . 2 sacs 98.50
Régale . . . 2 sacs 98.50

Portes à boulanger :

Glenora . . . 2 sacs 9.30
Fleur de Lis . . . 2 sacs 9.30

Montcalm . . . 2 sacs 9.70
Manitoba S. B. . . 2 sacs 9.70

Huron (à pâtisserie) . . . 2 sacs 9.30
Aurore (id.) . . . 2 sacs 9.30

Farine de blé d'Inde blanc

pour boulangers . . . 2 sacs 7.60

Farine de blé d'Inde, pour

engrais . . . 2 sacs 5.40

ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE

Farine d'avoine :

Avoine roulée, sac de 90 lbs. \$3.50

Avoine roulée, baril . . . 7.30

Issues de blé :

Son Man, au wagon, tonne. \$36.00

Gru Man, au wagon, tonne. \$39.00 à 40.00

Gru blanc, au wagon, tonne. \$41.00 à 49.00

Moulins pure, au char. \$32.00

Moulins mélangés, au wagon. \$44.00 à 49.00

Les engrais sont rares.

OEUFs

Prix vendant aux épiciers.

Oufs américains . . . 43s

Oufs canadiens . . . 43s

BEURRE

Beurre de crème, en bloc

d'une livre. 45 1/2s

Beurre de beurrierie (se-

condaire) . . . 44s

Beurre de laitierie . . . 39

FROMAGE

Fromage doux, la livre . . . 27s

Fromage fort, à la meule, la livre . . . 27s

Fromage fort au morceau, la livre . . . 28s

Fromage de Gruyère américain, la livre (rare) . . . 60s

Fromage d'Oka . . . 38s

Fromage Roquefort . . . 65s

SAISONNÉS

Bonne demande.

La lb.

Saindoux pur, en tinte, 25 1/2s

Saindoux pur, en eau. \$5.00

Saindoux pur, bloc de 1 lb. 26s

Saindoux pur, bloc de 1 lb. 24s

POIS ET FEVES

Pois à soupe, le minot \$3.75 à \$4.00

Haricots secs (fèves blanches ou jaunes), le minot . . . \$7.50

FRUITS LE LA CALIFORNIE

Abricots, la caisse . . . \$2.50

Poires, la boîte . . . \$2.25 à \$5.50

Pêches de la Californie . . . \$2.50

Ananas de Floride . . . \$4.75 à \$5.00

Citrus de Floride . . . \$5.00

Citrus de Floride . . . \$5.00

Raisins d'Almeria, baril . . . \$9.00

Oranges mexicaines . . . \$3.50 à \$4.00

FRUITS

Pommes :

Baldwins, par boîte . . . \$2.25 à \$2.75

Fameuses, par boîte . . . \$2.00

Pommes Spies No 3, le baril . . . \$5.50

Autres variétés, le baril . . . \$4.50

Bananes, le régime . . . \$2.50 à \$3.00

Raisins, le panier . . . 25 à 30s

Choux, le baril . . . \$4.25

Blé d'Inde, la douz. . . 20 à 30s

Tomates, de Floride, la caisse . . . \$4.50

Melon d'eau . . . 65 à 75s

Oignons espagnols, par 150 lbs . . . \$12.00

Oignons rouges, par 75 lbs . . . \$7.00

Pommes de terre, par 80 lbs . . . \$3.25

Dattes, la livre . . . 11s

Dattes par colis . . . 12s

Dattes "Dromadery", le paquet 12s

Figues de Californie, par 25 lbs . . . \$1.75

Noix, la livre . . . 13 à 43s

CEREALES

PRI EN ENTREPOTS A MONTREAL

Il y a rareté de céréales sur notre place, et l'on ne peut compter sur les consignations venant de l'ouest, vu l'insuffisance des moyens de transport. Bien plus, on ne voit pas encore quand la situation s'améliorera.

Avoine d'Ouest, par 34 lbs :

No 2, Canada-Ouest . . . 77 à 78s

No 3, Canada-Ouest . . . 76 à 77s

No 1, d'alimentation . . . 75 à 76s

(feed) . . . 74 à 75s

No 2, d'alimentation . . . 74 à 75s

No 3, d'alimentation . . . 68s

No 4, d'alimentation . . . 67s

No 5, d'alimentation . . . 66s

Orges d'Ouest, par 48 lbs :

No 3, Canada-Ouest . . . \$1.22

No 4, Canada-Ouest . . . \$1.18

D'alimentation (feed) . . . \$1.03

Maïs américain, par 56 lbs :

No 2, d'alimentation . . . \$1.25 à \$1.35

Blé d'Ouest, par 30 lbs :

No 1, Canada-Ouest (North-ern) . . . \$2.02

No 2, Canada-Ouest (North-ern) . . . \$2.00

No 3, Canada-Ouest (North-ern) . . . \$1.95

No 4, Canada-Ouest (North-ern) . . . \$1.84

No 5, Canada-Ouest (North-ern) . . . \$1.72

Blé à volailles, par 100 livres . . . \$2.40 à \$2.50

FOURAGES

SUR WAGONS A MONTREAL

Récolte de 1916.

Nouvelle récolte :

Mil No 1, par 2,000 livres \$14.00

Mil No 2 . . . 13.00

Mil No 3 . . . 11.50

Mil et trèfle . . . 10.00

MARCHE CENTRAL AU POISSON

Flétan . . . 17s

Merluche (haddock) . . . 9s

Doré, frais . . . 15s

Brochet, frais . . . 12s

Barbotte . . . 12s

Perche . . . 10s

Saumon frais, de Gaspé . . . 18s

Morue fraîche . . . 10s

Anguille fraîche . . . 9s

l'expédition de leurs effets se ferait avec beaucoup plus de célérité, parce que les compagnies de transport ayant plus de wagons à leur disposition se verraient en position de remplir immédiatement toutes les commandes et le "manque de wagons" auquel on attribue tous les retards, deviendrait pratiquement une chose du passé.

NOUVELLES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

CELLES QUI ONT REÇU LEUR DROIT D'EXISTENCE CETTE SEMAINE.

Ottawa, 10. — Les compagnies par actions qui ont reçu d'Ottawa leurs lettres patentes, au cours de la semaine écoulée, sont les suivantes : Kenabek Consolidated Silver Mines, Limited, de Montréal, capitalisée à \$2,000,000 ; Angus Power Company, Limited, de Montréal, capitalisée à \$500,000 ; Selwyns, Limited, de Montréal, \$49,000 ; General Film Company (Canada), de Montréal, \$250,000 ; Lakeside Coal and Transportation Company, de Montréal, \$50,000 ; Ocean and Inland Transportation Company, de Montréal, \$40,000 ; P. Lamy Frères, de Montréal, \$49,000 ; Buckingham Abattoirs, Limited, de Buckingham, \$50,000 ; The C. E. McKee Shoe Company, de Montréal, \$48,000 ; F. Baillargon, Limited, de la paroisse de Sainte-Constante, \$45,000 ; la Westmount City Dairies, Limited, de Montréal, \$100,000.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Montreal Tramways (bons) — Dividende semestriel régulier de 2 et demi p. 100, distribuable le 1er avril. Nul transfert de ces valeurs ne sera enregistré durant les 14 jours précédant immédiatement la date du 1er avril.

UNE DISPARITION MYSTERIEUSE

UN VIEUX CITOYEN DE CORNWALL EST TROUVE ENTERRE DANS LA CAVE DE SA MAISON.

Cornwall, Ont., 10. — Un jeune homme du nom d'Emerson Saint-Pierre, qui demeure sur une ferme à quelques trois milles d'Arville, a comparu devant le magistrat de police sous l'inculpation d'être la cause de la disparition de son père, William Saint-Pierre, âgé de 58 ans. L'absence du père de l'accusé, bien connu dans la région, a éveillé les soupçons, et la police a reçu l'ordre d'aller faire des recherches. La dernière fois qu'il a été vu, il avait sur lui une assez grosse somme d'argent.

Finalement on a retrouvé le corps de M. Saint-Pierre enterré dans la cave de sa maison. De son côté le jeune homme prétend ignorer complètement les allées et venues de son père depuis trois semaines. Il ajoute qu'il a quitté son toit pour aller chercher sa mère à Chesterville, laissant sa femme et son père seuls à la maison. A son retour, il trouva une lettre sur la table avec un billet de \$20.00 ; la lettre disait d'acheter de la nourriture pour le cheval.

Cette affaire crée un intérêt considérable dans le district.

L'ACTION FRANÇAISE

UNE APPRECIATION DU "SEMEUR"

Nous lisons dans la dernière livraison du *Semeur* : "L'Action Française. — C'est dans une toilettée élégante sans être tapageuse, quelle vient de faire son entrée dans notre monde littéraire, où sa venue a créé toute une sensation. Elle porte un fort joli nom, sonore et doux, un nom plein de promesses, dont l'oreille connaît déjà la résonnance, mais elle fera vite oublier ses homonymes pour nous faire penser d'abord à elle. Ses parlers et chapitres sont très riches, très variés dans l'aristocratie des lettres : MM. Edouard Montpetit, Dr Joseph Gauvreau, Omier Héroux, Léon Lorrain, Pierre Homier, Montclair de la Bédoullière, et de M. le sénateur Landry. Nous avons l'air de le dire, nous devons aussi louer son langage : elle converse comme une personne de bon goût et de fine culture ; et tout en causant elle étale, sans coquetterie aucune, quelques joyaux de provenance étrangère dont on a fait hommage à sa famille. C'est une débutante déjà fort recherchée : sa bienvenue au jour lui rit dans tous les yeux. Nous nous réjouissons de l'accueil et formons nos vœux de bon succès. "Quel est le vif, l'Action Française, qu'elle ait beaucoup d'admirateurs et exerce sur eux tous une salutaire influence !" Adresse : 98, Immeuble Dandurand, Montréal. Abonnement : \$1 par année.

AUX ASSISES

Le grand jury des Assises a rendu neuf verdicts hier, dont quatre acquittements, trois ignoramus et enfin deux accusations fondées. Le grand jury a terminé sa tâche et les membres ont été renvoyés. Voici les causes d'accusation fondées : Alexandre Ellison, fausses représentations, Albert Robert Bessieres, ignoramus ; Georges E. Pigeon, fausses représentations ; Joseph Viau, vol ; Les accusations non fondées : Louis-F. Gaureau, diffamation ; Benjamin Ables, vol ; Charles Bremen, fausses représentations, et John Healy, diffamation.

La cour a été ajournée à mardi matin.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 1073-Dame P. Gratton et al., de Montréal, demanderesse, vs la Cie Industrielle d'Immeubles de Montréal, défenderesse, et Emmanuel Beauchemin, de Montréal, adjudicataire, et Albert Hudon, créancier hypothécaire, et Peron et Cie, avocats détractants. Le 1er jour de mars 1917 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit adjudicataire, au No 232 rue Saint-Alexandre, la Cour de Justice des biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. J. U. NORMAND, H.C.S. Montréal, 9 mars 1917.

UN BON PLACEMENT

LA VIE SPORTIVE

POUR LE CHAMPIONNAT DE NOTRE VILLE, CE SOIR

LES STARS ET LES LOYOLA SE DISPUTERONT CE TITRE A L'ARENA CE-SOIR ET LA SEMAINE PROCHAINE AU JUBILE.

Une série pour le championnat de la ville entre les Stars, champions de la ligue Montréal, et le Loyola, champions de la ligue de la Cité, promet d'être un événement exceptionnel. Les deux clubs en viendront aux prises une première fois ce soir, à l'arena, alors que la rencontre commencera à 8 heures 15 et durera trois périodes de 20 minutes. Les deux clubs ont joué à Québec depuis huit jours contre les Sons of Ireland, possesseurs de la coupe Ross et tous deux ont fait des prodiges de valeur et, bien que malheureux, ils ont produit là-bas une excellente impression. On peut donc raisonnablement s'attendre à une grande partie pour ce soir, les amateurs, qui n'ont plus de

hockey professionnel, se feront un devoir d'encourager cette joute dont les recettes iront à Roddicks, l'infortuné joueur des Stars, qui s'est fait casser une jambe, samedi dernier, à Québec. Le but de la rencontre sera donc double: elle soulagera une infortune et décidera du championnat de Montréal.

Les alignements seront les suivants: Stars: Proudford, Lahue, Norton, Hughes, O'Grady, Sauve, Langlois, Miers, Tannahill, Peters, Beauchamp, Smart.

Loyola: Dooner, Timmins, Loneragan, Slater, Gallery, McGillis, Courchesne, Clément, Tellier, etc. Les arbitres seront choisis aujourd'hui.

MONTREAL vs SOREL

CES DEUX CLUBS SERONT AUX PRISES DEMAIN APRES-MIDI AUX ALLEES DE M. CHARLES THIBEAULT — LES DEUX EQUIPES RECLAMENT LA VICTOIRE.

Le club Montréal jouera à Sorel demain après-midi dans la série de la Ligue de Quilles Provinciale de Québec. Cette joute est attendue avec impatience par les équipiers de Charles Thibault car ceux-ci ont à cœur de faire oublier leur défaite du 9 décembre dernier aux mains des champions en leur rendant la même politesse demain après-midi. Arthur Chrétien, le capitaine des Sorelois, prédit une victoire pour son club contre le Montréal car il prétend que son équipe est invincible sur ses alliés.

Rod. Lamoureux ne partage pas l'opinion de Chrétien et il assure que ses protégés vaincront les vaillants

joueurs de Sorel et se dit même prêt à parier sur le résultat de la partie. Il va même jusqu'à dire que son club établira un record sur les allées de la rue Augusta. Lamoureux ne négligera rien pour tenir parole car il amènera avec lui des joueurs capables de soutenir ses allégations. John Pelletier, Arthur Bédard, René Ranger, Bryson et Meunier formeront l'alignement du Montréal demain et nul doute qu'avec ces étoiles les champions sortiront victorieux dans cette rencontre.

Le club Montréal quittera la gare Bonaventure demain matin à 8 heures et tous les amateurs du jeu de quilles qui désirent accompagner le club à Sorel sont les bienvenus.

UN PROGRAMME ATTAYANT DEMAIN SOIR AU JUBILE

LA CASQUETTE FERA FACE AU NATIONAL TANDIS QUE LE L'VAL JOUERA CONTRE SAINTE-ANNE. — DEUX LIGUES AUX PRISES.

C'est demain soir que le National et La Casquette régleront la question de suprématie entre eux. Le National est prêt à défendre ses couleurs avec la même énergie qu'il l'a fait au cours de la saison régulière. La Casquette, de son côté, s'attend à voir ses couleurs flotter sur le mat de la victoire. De sorte qu'on peut anticiper une rencontre exceptionnellement forte entre les deux équipes.

Le programme de demain soir, au Jubilé, sera composé de deux attractions parties, qui seront disputées dans l'ordre suivant:

8.15—Laval vs Ste-Anne.

9.30—National vs La Casquette.

Ces deux joutes seront de superbes exhibitions, que tous les amateurs ne voudront pas manquer.

L'EQUIPE DES SENATEURS AU COMPLET

GERARD ET NIGHBOR S'ALIGNERONT POUR LE CLUB OTTAWA DANS LA PARTIE FINALE POUR LE CHAMPIONNAT DE LA N. H. A. — LALONDE NE POURRA JOUER.

La dernière joute pour le championnat de la National Hockey Association sera disputée ce soir dans la capitale, alors que le Canadien sera aux prises avec le club Ottawa et tout fait prévoir que l'assistance à cette rencontre brisera tous les records, car tous les sièges sont actuellement vendus.

L'équipe des Sénateurs sera au complet. Gerard et Nighbor, malgré les blessures reçues mercredi soir dernier, seront sur l'alignement du club de Bytown. Le Canadien sera privé des services de Newby Lalonde qui a été suspendu par le président Robinson, pour l'infraction commise dans la semi-finale, mercredi dernier, et ceci donne un avantage considérable pour les Sénateurs, car la place du gérant du Canadien pourra difficilement être prise par un aussi bon équipier que Newby.

L'alignement des deux équipes sera le suivant:

Ottawa	Canadien
Benedict	Buts
Merrill	Points
Shore	Couvert
Nighbor	Centres
Gerard	Avants
Darragh	Avants
Substituts	— Lowery,
Cy. Dennery, Cor. Dennery et Boncher	— Gaudet, Lavolette, Berlinguette et Couture.

LE CANADIEN DE STE-ELISABETH

Le Canadien de Ste-Elisabeth a remporté une belle victoire sur le Notre-Dame de Grèce jeudi soir à la patinoire Victoria par un résultat de 4 à 2. La partie fut très belle et féconde en incidents, et elle fut exempte de brutalité. Parent joua une belle partie dans les buts du Canadien tandis que Lamarre bloqua une quantité de coups bien dirigés par les joueurs de Don Baron. Lefebvre fit des courses d'un bout à l'autre de la glace ainsi que D. Baron pour voir Lamarre arrêter leurs

lancés. Quoique belle, la partie fut ralentie par une glace molle qui affecta la rapidité des joueurs des deux équipes.

Ostler et Kearney se mirent en évidence pour le Canadien tandis que Brisebois, Santenne et Aubin jouèrent la partie du N.-D. de Grèce.

Alignement des équipes:

Ste-Elisabeth	N.-D. de Grèce
W. Parent	Buts
P. Kearney	Points
Lefebvre	Deguire
A. Ostler	Couvert
D. Baron	Centres
E. Côté	Avants
A. Galarneau	Avants
A. Lalonde	Subst.
D. Barsalou	Subst.
	Préfontaine

SOMMAIRE

1ère période.
H. Laurin—N.-D. de Grèce. 14.00
Kearney—Can. Ste-Elis. 1.00
Préfontaine—N.-D. de Grèce. 5.00
2ème période.
E. Côté—Can. Ste-Elis. 10.00
A. Lalonde—Can. Ste-Elis. 3.00
3ème période.
A. Ostler—D. Baron—C. Ste-Elis. 13.00
Arbitres—L. Perron et Deguire.
Chronométrateur—Désormeau.
Pénitencier—Hibbs.

GRANDE ASSEMBLEE AU C. P. ST-HENRI

Le vendredi soir 16 courant, aura lieu aux salles du C. P. St-Henri une grande assemblée pour le tournoi qui doit avoir lieu entre les cercles paroissiaux.

Les cercles qui aimeraient à faire partie de ce tournoi sont priés de se rendre au sous-sol du collège, angle St-Jacques et Collège.

CONFERENCES AU MONUMENT NATIONAL

Au Monument national, dimanche, 11 mars, à 2 heures 30 p.m.: Conférence sur l'hygiène par le Dr C.-N. Valin. Sujet: "Culture physique pour les enfants et les adolescents". A 8 heures p.m.: Conférence sur la géographie de l'Empire britannique par M. Emile Miller. Sujet: "Essai d'une géographie des îles". Ces conférences seront illustrées de nombreuses projections lumineuses. Entrée libre.

Chronique de L'AUTOMOBILE

SYSTEME DE DEMARRAGE ET D'ECLAIRAGE ELECTRIQUES

Le système de démarrage et d'éclairage électriques de l'automobile représente les méthodes les plus reconnues pour la conception et la construction d'appareils de ce genre, et est remarquable pour sa simplicité et sa sûreté de fonctionnement. C'est ce qui est connu sous le nom de type de deux unités — c'est-à-dire avec générateur et moteur séparés, chacun remplissant sa fonction indépendamment de l'autre — et fonctionnant au moyen d'un courant de six volts, ce qui permet un grand rendement avec un poids minimum d'accumulateurs.

Dans son ensemble le système comprend trois parties principales: 1o. Le Générateur, qui produit le courant et le fournit aux lampes et à la batterie d'accumulateurs. 2o. La Batterie d'accumulateurs, qui accumule le courant ainsi produit et le fournit au système d'éclairage ou au moteur de démarrage, selon les besoins du moment.

3o. Le Moteur de démarrage, qui reçoit le courant de la batterie d'accumulateurs et lance le moteur de l'automobile lorsqu'on veut le mettre en marche.

Outre ces trois parties principales, le système comprend les appareils auxiliaires suivants, nécessaires à son réglage et à sa commande appropriée:

1o. Un Disjoncteur: sa fonction est de "déconnecter" le générateur qui produit le courant de la batterie d'accumulateurs quand le moteur de l'automobile est arrêté ou marche à une vitesse inférieure à laquelle le générateur peut produire un courant de tension suffisante pour la charge.

2o. L'Interrupteur de commande, qui fonctionne au moyen d'un bouton pressé avec le pied et qui est situé en face du siège du chauffeur. Cet interrupteur est contenu dans une boîte en acier comprimé, isolée et rivetée, et ne demande aucune attention. Il établit le courant électrique nécessaire entre la batterie d'accumulateurs et le moteur de démarrage, et fait enclencher l'engrenage du moteur de démarrage avec l'engrenage sur le volant du moteur.

3o. L'Ampèremètre: son but est de signaler si le système fonctionne bien ou non. Quand le générateur fonctionne et envoie du courant dans la batterie d'accumulateurs, l'aiguille de l'ampèremètre pointe vers la gauche du zéro, ou vers le mot "charge". Quand les lampes sont allumées et la voiture arrêtée, l'aiguille indicatrice pointera vers la droite du zéro, ou vers le mot "discharge" (décharge), indiquant à quelle moyenne le courant sort de la batterie d'accumulateurs. Quand le moteur marche et les lampes sont allumées, et l'aiguille de l'ampèremètre est au zéro, cela veut dire que le générateur produit exactement la quantité de courant consommée par les lampes.

LE GENERATEUR

La construction du générateur est d'une simplicité extraordinaire et ne demande aucune attention autre qu'une goutte d'huile dans chaque coussinet une fois toutes les deux semaines. L'appareil est enfermé dans une tôle solide qui protège efficacement l'intérieur de l'eau et de la saleté.

La quantité de courant produite par le générateur est réglée par l'enroulement de l'appareil lui-même, ce qui rend superflus les régulateurs et les embrayages mécaniques sujets à se dérégler. Ce réglage électrique est absolument automatique, consistant en séries opposées d'enroulements, ce qui diminue la

production du courant au point voulu par la simple méthode d'affaiblissement du pouvoir magnétique du champ.

Le générateur commence à produire le courant lorsque l'automobile atteint une vitesse d'environ 7 milles et demi (12 km) à l'heure, et la production augmente jusqu'à une vitesse d'environ 20 milles (30 km) à l'heure, le générateur produisant un courant maximum de 14 ampères. A ce point les bobines d'enroulement opposé limitent le courant, quelque grande que soit la vitesse à laquelle on marche. Un courant de dix ampères, assez abondant pour éclairer et charger, se produit à une vitesse d'environ 15 milles (24 km) à l'heure. L'ampèremètre n'indiquera pas toujours la même charge à une vitesse donnée, car la condition de la batterie d'accumulateurs cause quelques variations.

SOINS A DONNER AU GENERATEUR

Les coussinets à billes du générateur sont enveloppés dans de la graisse quand on expédie la voiture, et après ce qu'il ne leur faut qu'une goutte d'huile toutes les deux semaines ou après chaque 1,000 milles (1,600 km) environ de roulement; ceci pour que la graisse reste molle.

On devrait examiner le générateur de temps en temps pour s'assurer que les connexions sont bien serrées et qu'il n'y a pas d'usure inutile sur les parties mobiles. Pour rendre accessible à l'inspection le collecteur du générateur, il suffit d'enlever la plaque d'extrémité.

Si l'on trouve que le collecteur est noirci ou que sa surface est rugueuse, on peut la rendre lisse avec du papier de verre No 00, pendant que le générateur marche. N'employez jamais du drap d'ami pour cet usage. Après avoir adouci le collecteur comme ci-dessus, examinez-le minutieusement et enlevez toutes les particules de métal qui pourraient établir un contact au-dessus de l'isolation entre les segments en cuivre. Soufflez aussi toute poussière de charbon qui ait pu s'accumuler dans la partie inférieure du bâti du générateur.

Voilà ce qu'il y a juste assez de tension de ressort sur les balais pour assurer un bon contact sur le collecteur; trop de tension causerait un échauffement inutile ainsi que l'usage du collecteur et des balais. Veillez à ce qu'il n'y ait ni saleté ni graisse dans le collecteur et dans les porte-balais.

Ne remplacez pas les balais avec des imitations bon marché en charbon. Servez-vous seulement des balais spéciaux que fournit la fabrique, et lorsque vous les mettez en place, assurez-vous que toute l'extrémité du balai est en contact avec la surface du collecteur.

Les deux balais doivent être entièrement isolés du bâti du générateur. Si l'on s'aperçoit que l'une des plaques isolatrices, l'une des douilles ou l'une des rondelles, ne fonctionne pas, il faut les remplacer par d'autres.

Si les accumulateurs ou le générateur étaient déconnectés pour une raison quelconque, ne mettez pas le moteur en mouvement avant de les avoir de nouveau connectés. Ou bien alors, si cette opération était nécessaire, ayez soin de connecter un petit bout de fil en cuivre nu entre les deux bornes sur le générateur.

Dans le cas d'ennuis avec les enroulements du générateur ou de dégâts sérieux à n'importe quelle partie vitale, on devrait sortir l'appareil et le retourner au marchand ou à un électricien expert pour le faire ajuster et réparer.

UNE NOUVELLE APPARITION DE Mlle LAPENSEE

LA CELEBRE ARTISTE JOUERA MERCREDI SOIR AU JUBILE.

Bien qu'on ait assuré que la récente visite de Mlle Lapensee, de Cornwall, au Jubilé, était sa dernière apparition de la saison à Montréal, il est maintenant certain que le public de la métropole aura une autre occasion de voir la célèbre étoile du hockey à l'œuvre. Mlle Lapensee reviendra en effet mercredi avec son club, et se mesurera, au Jubilé, avec le Western, champion de la ligue des Dames de Montréal. Les Porteurs a certes la meilleure équipe de jeunes filles de la ville; cependant, pour aller à l'intérêt de la joute, il alignera sur son équipe Mlle Turner, des Pêts d'Ottawa, considérée comme l'une des plus brillantes étoiles de la capitale. Il est aussi possible que la jeune Indienne de Lorette revienne à Montréal pour cette joute. Les Porteurs lui a écrit, lui demandant de revenir, et il attend sa réponse. Cette partie promet d'être au moins aussi intéressante que les précédentes, et il n'y a aucun doute qu'il y aura foule mercredi soir au Jubilé, pour voir les deux équipes aux prises.

Samedi prochain, 17 mars, le Western ira jouer à Ottawa avec les Alerts, pour la coupe Dey.

LES DATES ONT ETE CHOISIES

Les dates pour les séries mondiales du hockey entre les champions de la N. H. A. et les gagnants des séries de la Ligue de la Côte du Pacifique ont été définitivement choisies. Les joutes auront lieu les 17, 20, 23, 26 et 28 mars prochain à Seattle.

NOUVEAUX CURES

Québec, 10. — M. l'abbé J. E. LaBerge, numéroté des Ursulines de Québec, a été nommé curé de St-Jean-Baptiste de Québec, en remplacement de feu l'abbé Beaudoin. M. l'abbé Gédéon Sauvageau, curé de Stadacona, a été nommé curé à Thetford-Mines.

SIR ROBERT BORDEN VISITE LE FRONT

NOTRE PREMIER MINISTRE REND VISITE A L'ARMEE CANADIENNE.

Londres, 10. — (Par M. Stewart Lyon, représentant de la "Canadian Press" en France.) — La visite de sir Robert Borden et de M. Rogers et Hazen, a été l'événement de la semaine au quartier général de l'armée canadienne. En l'honneur du premier ministre, dont la dernière visite remonte à 1915, alors que les soldats canadiens occupaient le saillant d'Ypres dans des conditions qui ont rendu leurs exploits historiques et leur ont attiré beaucoup d'éloges, on a passé une revue ce matin (vendredi).

La fameuse première brigade de la division de vétérans a défilé devant les ministres. Dans les rangs, on retrouvait un nombre relativement petit des soldats qui ont combattu à Ypres, mais les nouvelles recrues sauront maintenir la glorieuse tradition, quand l'occasion s'en présentera.

Subséquentement, sir Robert et ses compagnons, dont était le prince Arthur de Connaught, ont visité une partie du front d'où ont pu apercevoir les lignes allemandes et se former une idée générale de la configuration du terrain occupé par les Canadiens. Tandis que les visiteurs se tenaient près du front, des avions faisaient la ronde dans les airs pour empêcher l'ennemi d'observer des mouvements de troupes inaccoutumés.

Une des plus récentes inventions destinées à accroître le confort des soldats canadiens et anglais en campagne, c'est la hutte Nissen qui deviendra probablement le moyen ordinaire d'abriter les hommes. Cette hutte est demi-circulaire et a l'aspect d'un énorme tuyau à moitié enfoncé dans la terre, et dont les deux extrémités seraient percées de fenêtres et de portes. Dans chaque hutte logent 25 hommes. On en a commandé un millier et les "Nissens" surgissent partout. Grâce à la facilité et à la célérité avec lesquelles on peut transporter ces abris, les hommes obligés jusqu'ici de coucher à la dure; au cours d'une avance, pourront se mettre à couvert.

MORT DE LA SOEUR DU GENERAL FRENCH

Londres, 10. — Mme Harley, soeur du feld-maréchal vicomte French, commandant en chef des forces du pays, a été tuée à Monastir, Serbie. Elle était occupée comme ambulancière alors qu'un obus éclata près de son ambulance, un des éclats la frappant à la tête.

La dépêche ajoute que Mme Harley est une des nombreuses victimes des fureurs allemandes. Elle fut le point de mire des Allemands et des Bulgares. A cette occasion, 88 boulets ont été lancés sur la ville, 25 maisons ont été détruites et plusieurs civils ont été tués. Les deux filles de Mme Harley, qui travaillent à la même ambulance, continuent leur œuvre de charité.

LA LEGISLATURE DU MANITOBA

Winnipeg, 10. — La législature du Manitoba, après une session de près de deux mois, a été prorogée hier après-midi. Le lieutenant-gouverneur, sir James Aitkins, a apposé sa signature au bas de 140 projets de loi qui ont été adoptés par les Chambres au cours de la session.

CONSCRIPTION A LA JAMAIQUE

Kingston, Jamaïque, 10. — Le conseil législatif a unanimement accepté le principe du service obligatoire. Le gouverneur a annoncé que quoique jusqu'à date, le service volontaire ait donné d'excellents résultats, il faut encore 25,000 hommes, et une mesure coercitive devient nécessaire.

PLUS D'INDUSTRIES EN BELGIQUE

Amsterdam, 10. — D'après le "Telegraph", les autorités allemandes ont virtuellement arrêté toutes les industries en Belgique. La prohibition implique toutes les manufactures qui employaient plus de 12 ouvriers ou se servaient de moteurs d'une force motrice excédant 5 chevaux-vapeur ou consommant plus que 3 tonnes de charbon ou autre combustible par mois.

Depuis le 1er mars, les Belges ne peuvent terminer ou commencer à construire des usines sans autorisation, disent les journaux.

MORT DE M. G.-W. GUTHRIE

Washington, 10. — M. George W. Guthrie, de Pittsburg, ambassadeur des Etats-Unis à Tokio, est décédé hier, annonce une dépêche reçue au secrétariat d'Etat. L'on ne connaît encore aucun détail relatif à cette mort. Le défunt avait été nommé ambassadeur des Etats-Unis au Japon, le 20 mai 1913.

L'EAU DE HULL

LA CONSTRUCTION DE L'USINE DE FILTRATION.

Hull, 10. — Le conseil municipal s'est de nouveau réuni, hier, pour traiter de la filtration mécanique de l'eau. On sait que le Conseil supérieur d'hygiène de la province a enjoint à la ville d'avoir à construire une usine de filtration cette année. Le conseil envoya il y a quelques semaines une délégation auprès du conseil d'hygiène à Montréal demandant la permission de retarder la construction de cette usine jusqu'après la guerre. N'ayant pas réussi, il a décidé, hier soir, d'envoyer une autre délégation auprès du gouvernement provincial lui demandant de faire en sorte que le conseil d'hygiène ne mette pas en vigueur l'ordre qu'il a donné à la ville.



HEROS
TABAC à PIPE
PURETÉ
UNE BONNE PIPE
LA VISION du Heros

Sur réception de 25c, nous expédions 1 livre de "Heros" par maille

Dépt des ventes pour Montréal: 47 Mont-Royal est. Tél. Saint-Louis 4329

Orgues à anches ESTEY à clavier transpositeur

Le "Nec Plus Ultra" en fait d'orgues pour églises, communautés religieuses, collèges et couvents. — Modèles à prix variés de \$100.00 à \$350.00

Conditions de paiement.—Nos prix sont établis pour argent comptant, mais les acheteurs peuvent prendre jusqu'à un an, partie comptant et la balance en un ou plusieurs versements, en ajoutant 6% d'intérêt par année sur la balance qui reste due après chaque paiement.

CATALOGUE ILLUSTRÉ ENVOYÉ SUR DEMANDE

C. W. LINDSAY, Limitée

Bureau Chef 512-ouest, Sainte-Catherine, Montréal
Succursales: 394-est Sainte-Catherine
189 rue Sparks 201-03 rue Saint-Jean 29, rue DesForges
OTTAWA TROIS-RIVIERES QUEBEC

Partez-vous pour l'ouest ce printemps?

PRIX PEU ELEVES et BILLETS POUR L'ENTIER PARCOURS pour tous les lieux situés dans l'OUEST CANADIEN

et sur la COTE DU PACIFIQUE
CHEMIN DE FER DU NORD CANADIEN
sur tout le parcours

Trains éclairés à l'électricité. Aménagement moderne. Employés courtois
Pour billets, brochures, et tous renseignements, s'adresser au bureau de la ville pour les billets, 230 rue Saint-Jacques, ou au guichet des billets de la gare Moreau, rue Sainte-Catherine est, Montréal.

ILS S'EN VONT

Lauriers et Feuilles d'érable, le dernier volume de vers d'Albert Lozeau, est en train de s'épuiser. Il n'en reste que quelques centaines d'exemplaires à l'auteur. Avis à ceux qui ont retardé à se procurer cet ouvrage. Il se vend, au Devoir et dans les bonnes librairies, 50 sous l'exemplaire, 55 sous par la poste.

ON DEMANDE

Des travaux d'impressions DE TOUTES SORTES
Prix modérés, promptitude, ouvrage parfait.

L. C. de TONNANCOUR, Eng., marchand - tailleur, 61, rue Notre-Dame est, vient de recevoir ses importations du printemps. Vous trouverez un choix sans précédent dans l'histoire de la maison.

Notre représentant ira vous voir sur demande.



LEO ORNSTEIN
Le pianiste et compositeur phénoménal russe est un grand admirateur du

Piano Knabe

et il a insisté pour qu'on lui fournisse le fameux Knabe à que pour son concert du 13 mars au Théâtre His Majesty's.
Willis & Co., Limited
580 rue Sainte-Catherine ouest sont les seuls représentants au Canada pour le Knabe

L'EAU RIGA
GUÉRIT
CONSTIPATION HABITUELLE

HIS MAJESTY'S - - - MARDI, 13 MARS
ORNSTEIN
M. Ornstein donnera une causerie musicale lundi soir au théâtre. Admission gratuite pour les porteurs de billets du récital de mardi.
BILLETS EN VENTE
ARCHAMBAULT et LINDSAY

L'A. C. J. C. A MONTREAL

EMPARONS-NOUS DU SOL

Plusieurs déplorent le fait que nous, Canadiens-français, n'occupons pas dans le domaine du commerce et de l'industrie, une place assez large.

Jusqu'à quel point la chose est-elle vraie? Jusqu'à quel point la constatation est-elle juste? A quelles causes attribuer notre prépondérance inférieure dans les affaires, et que faire pour nous relever? Il faudrait toute une longue étude de spécialiste pour répondre à ces questions.

Rappelons simplement ceci: Nos belles et riches ressources naturelles constituent une partie de notre "élément territorial", suivant l'expression de G. E. Cartier, et chaque fois que des capitalistes étrangers s'emparent de l'une ou l'autre de ces ressources, ils nous devancent, c'est notre place qu'ils prennent.

Ainsi, tout dernièrement, se formait une puissante compagnie américaine qui construira, à St-Barnabé, de grandes usines pour l'exploitation du gaz naturel. Les profits promettent d'être formidables.

Pourquoi des nôtres n'ont-ils pas songé à le faire à la place des Américains? Pourquoi se sont-ils laissés supplanter à et ailleurs.

C'est plus qu'un argent sonnante, c'est une portion du sol qui nous échappe pour devenir la propriété d'étrangers au pays. Et pourtant la possession du sol est la condition essentielle à la vie d'une nation. Qu'est-ce en effet, qui absorbe un peuple, sinon la conquête de son territoire? Et la vaillante race belge ne serait-elle pas destinée à la tombe si, par malheur, son ennemi devait continuer de la subjuguer? D'autre part, des envahissements partiels, mais souvent répétés, dans le domaine industriel et commercial ne peuvent-ils pas finir par constituer un danger pour une nation?

Il faut, à tout prix, devenir les propriétaires de notre sol. Ce sera par l'agriculture surtout, mais aussi, et puissamment, par l'acquisition de nos propres richesses naturelles: richesses forestières, minières, hydrauliques, etc.

Cartier voulait même que dans cette ruée sur le sol national, l'effectif le plus minime ne fût pas négligé. Et sa pensée se portait sans doute vers les ouvriers des campagnes et des villes qui devraient travailler à devenir possesseurs d'un coin de terre canadienne, de façon à pouvoir dire: "Dans mon pays, je suis vraiment chez moi."

Ceux donc qui nous prêchent l'enseignement et l'organisation industriels, qui veulent nous préparer à lutter avantageusement contre nos rivaux sur le terrain économique et ceux qui emploient le fruit de leur labeur à la construction ou à l'achat d'un foyer, sont vraiment des conquérants du sol. Ils prônent eux aussi par leurs paroles ou leurs actes l'attachement, l'enchaînement, pourrions-nous dire, à la terre canadienne.

ETUDIONS NOTRE PAYS

Une chose qui étonne toujours ceux qui, chez nous, ont à cœur la situation économique du Canada et qui les font se demander ce que nous faisons, nous, dans ce domaine, c'est l'apparition d'ouvrages sur les conditions, les beautés et les ressources du Dominion, écrites par des étrangers. Et le fait se répète tous les jours. Il y a quelques années, M. Dewar, un Européen, aidé par nos statistiques, présentait au public une très belle étude sur l'"Avenir économique du Canada". De nombreux écrits sur ce sujet ont paru depuis à l'étranger. Hier encore, un Américain publiait un volume très élaboré, paraît-il, sur l'Ungava et la Baie d'Hudson.

Les étrangers connaissent notre pays; ils en savent les immenses ressources. Les Américains surtout excellent dans cette science. Il ne faut pas être surpris de les voir accaparer ce que nous avons de meilleur et de plus riche: nos terres les plus fertiles, nos mines, nos puits de gaz et de pétrole; tout ce qui pourrait nous procurer le nerf qui nous manque. Or, la force des temps présents.

Nous semblons les seuls à nous désintéresser de ce que le ciel nous a donné avec tant de prodigalité. Nous semblons ignorer que nous avons un grand besoin. Autrement, se battraient avec la force musculaire; hier on s'est battu avec des idées; aujourd'hui on se bat avec de l'or. Il nous en faut. Nous en avons.

avons. Pourquoi ne le prenons-nous pas? Il est caché, enveloppé; découvrons-le et dégageons-le. Pourquoi laisser les autres s'en emparer? Il n'y a pas de précepte qui nous commande de nous laisser voler. On ne voit nulle part qu'une nation doit faire voeu de pauvreté.

On nous en a dit, comme moyen de salut: "Emparez-vous du sol." Mais le sol, ce n'est pas seulement ce que nous retournons et ensemencions pour en faire monter des herbes et des grains; le sol, c'est surtout les trésors qu'il cache. Or, quiconque veut s'emparer du sol, doit s'emparer de ses trésors; et quiconque veut s'emparer de ses trésors, doit savoir où ils sont; et quiconque veut savoir où ils sont, doit étudier son terrain. Etudions le notre, fouillons-le. Retournons-le en tous sens et n'oublions pas les coins.

Etudions notre champ; notre sol, c'est notre pays: "nous y sommes chez nous". Etudions-le. Rien de plus facile, nous avons tout à notre disposition. Le travail même est déjà fait. Des rapports ont été publiés; demandons-les. Une simple lettre non affranchie adressée aux différents ministères à Ottawa nous les apporte par voie aérienne. Il y en a sur toutes les parties du pays. Il y en a aussi sur la province de Québec, que nous ignorons, soit dit en passant, sauf peut-être ses politiciens. C'est une étude intéressante; c'est une étude nécessaire; c'est un devoir. Nous ne devons nous laisser devancer sur aucun terrain. Sauf encore sur ceux des idées mal-saines et de l'égoïsme d'espérance.

Permettons-nous, même dans cette étude, une pensée de derrière la tête. Nous savons tous que les divers ministères se préoccupent fort peu parfois de publier en français. Demandons des volumes dans cette langue.

Lucien GERMAIN.

ENTRE AMIS

Comme nous l'annoncions samedi dernier, le cercle Plessis tiendra son assemblée inter-cercle le dimanche 11 mars, à 8 heures et demie de l'après-midi, à l'école Plessis, 505 rue Plessis. Le cercle Plessis fait coïncider cette assemblée avec la célébration de son 12e anniversaire et la réunion de ses anciens membres.

L'économie sera à l'étude du jour. Il y aura en outre une question nouvelle, la création d'une section des anciens membres. Tous les membres de l'A. C. J. C. sont cordialement invités à aller prendre part aux deux discussions et à apporter leurs lumières à la fondation de la nouvelle section.

Nous espérons que l'assistance sera nombreuse à cette reprise des assemblées inter-cercles.

CONVOCATIONS

REGION DE MONTREAL

Barthélemy-Vimont: réunion le dimanche, 11 mars, à 4 heures et demie du soir.

Charlebois: le lundi, 12 mars, réunion au sous-sol de l'église de St-Edouard.

De la Mennais: réunion régulière le lundi, 12 mars, à 8 heures du soir, au collège de Sainte-Elisabeth, 2198 rue Saint-Jacques.

Des Ormeaux: le vendredi, 16 mars, à 8 heures du soir, au No 213 de la rue Visitation, réunion régulière.

Eymard: réunion régulière le mardi, 13 mars, au No 368-est rue Mont-Royal.

Jeanne d'Arc: le lundi, 12 mars, réunion au No 306 de la rue Richmond.

La Haye: réunion à 8 heures du soir, le lundi, 12 mars, au sous-sol de l'église du Saint-Enfant-Jésus. Sujet: associations et grèves.

Languevin: réunion le mercredi, 14 mars, à 8 heures du soir, au No 372 de la rue Désery.

La Salle (section des anciens): réunion le dimanche, 11 mars, à 1 heure et demie de l'après-midi, au collège de Longueuil.

La Salle (section collégiale): le lundi, 12 mars, réunion à 7 heures et quart du soir, au collège de Longueuil.

Le Jeune: réunion le mardi, 13 mars.

Notre-Dame de Montréal: le mercredi, 14 mars, à 8 heures du soir, réunion à l'école du Plateau.

Pastels: réunion le mercredi, 14 mars, à 7 heures et demie du soir, au salon de l'Université Laval. Tous les étudiants en médecine sont invités.

Pie X: le dimanche, 11 mars, à 1

heure et demie, réunion des membres. Sujet: Comment se fabriquent les objections contre la religion. Le lundi, 12 mars, réunion ordinaire. Sujet: L'âme est immortelle. Le mercredi, 14 mars, réunion de la section spéciale d'étude. Sujet: Les corporations du moyen-âge. Au No 1075 de la rue Rachel.

Plessis: le dimanche, 11 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, séance inter-cercle. Sujet: Économie, 505 rue Plessis.

Saint-Jean-Baptiste: réunion le samedi, 17 mars.

Sainte-Marie: réunion le dimanche, 11 mars, à 5 heures du soir, au collège Sainte-Marie.

Sainte-Philomène: le mercredi, 14 mars, à 8 heures du soir, réunion régulière au presbytère de la paroisse.

Saint-Stanislas: réunion le mercredi, 14 mars.

Comité central: réunion régulière le vendredi, 16 mars, à 8 heures du soir, au No 1075 de la rue Rachel.

POUR LES INVENTEURS

MM. Pigeon, Pigeon et Davis, sollicitateurs de brevets, pièces 525-526, édifice Power, rue Craig, Montréal, nous informent que pour la semaine du 27 février 1917, 137 brevets canadiens ont été émis parmi lesquels 106 sont des États-Unis, 20 du Canada, 3 de l'Angleterre, et 8 des pays étrangers.

Parmi les brevets émis aux pays étrangers, 2 sont de la Suède, 1 de la France, 1 des îles Hawaï, 1 des Philippines, 1 de l'Australie, 1 de l'Alaska et 1 de l'Amérique du Sud.

INVENTIONS UTILES.

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens et américains récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion et Marion, sollicitateurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, D.C., E.-U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos CANADA.

174,719 — Henry Blitz, dispositif pour la production d'images plastiques en projection.

174,744 — Jan Keiser, La Haye, Hollande, montage de rideaux.

174,745 — Jan Keiser, La Haye, Hollande, dispositif pour suspendre les étoffes, les rubans, etc.

174,939 — M. E. Venturino, Buenos Ayres, Argentine (République), procédé de distillation destructive des huiles minérales de toute densité.

175,000 — Henri Boulard, Paris, France, procédé de fabrication de l'acéol.

175,476 — Léon d'Amours, Trois-Pistoles, Qué., dents de cylindre pour machines à battre.

175,495 — F. Herbin, Brookville, Ont., dispositif pour empaqueter les oeufs.

175,265 — Napoléon Leblond, Québec, Qué., combinaison d'un niveau à balancier et d'un index à inclinaison ou inclinomètre.

ETATS-UNIS.

1,216,320 — J. G. Huot, 2136a Saint-Denis, en ville, dispositif pour ajuster l'ouverture des fenêtres.

LES POUVOIRS HYDRAULIQUES DU CANADA

M. A. D. Little est actuellement à préparer sous les auspices du Pacifique Canadien, une intéressante exposition d'articles de toutes sortes confectionnés à l'aide de l'application de la force motrice hydro-électrique, afin de montrer au public toute l'importance que prend cette énergie dans la vie industrielle de notre pays, en ce qui concerne le pouvoir, l'éclairage et le chauffage. On montrera aussi les différents systèmes et méthodes suivis pour produire et appliquer ce pouvoir pour la fabrication des produits divers. L'exposition, qui aura lieu à l'édifice de Shaughnessy, rue McGill, attirera certainement une foule de visiteurs, surtout les industriels intéressés dans la fabrication des articles en exhibition.

Le Canada n'a pas encore atteint le degré de développement industriel des États-Unis, sa population étant de beaucoup inférieure à celle de la république, mais ses ressources ne sont pas moindres. Lorsque les pouvoirs hydrauliques du pays seront proprement organisés, ils pourront produire une force aussi grande que ceux de nos voisins; il s'agit seulement d'en tirer profit en activant l'exploitation.

Chargé par lord Shaughnessy de faire une étude approfondie des

ressources nombreuses du Canada, pour en promouvoir le développement sur une plus grande échelle, afin d'augmenter notre production, M. Little, avec ses assistants, a eu une heureuse inspiration en voulant attirer spécialement l'attention sur l'importance de la force hydraulique, surtout en ce moment où le Canada se prépare à un développement industriel plus intensif. Certes nos pouvoirs d'eau n'ont pas été enti-

èrement négligés; au contraire, plusieurs sont très efficacement exploités. Sans la force hydro-électrique, nous n'aurions pu obtenir les superbes résultats qui ont été une révélation, non seulement pour les étrangers, mais aussi pour nous-mêmes. Le but de l'exposition est surtout de démontrer les applications multiples que nous pouvons en faire, de la populariser et en généraliser l'usage.

—Si j'en veux!... —Eh bien! à 15 francs le sac, vous en aurez tant que vous en voudrez à telle adresse. Seulement, faites-le moi discrètement!... discrètement!...

On marchait à 15 francs le sac de 50 kilos, car c'est une pitié de voir ainsi geler le pauvre monde.

Mais le charbon qu'on vous apportait était un mélange de poussière et de terre mouillée, qui créait aussitôt une irrespirable atmosphère et vous engorgeait poêles et tuyaux en quelques heures.

Et je connais de pauvres diables qui ont, de ce mastic, des milliers de kilos dont ils ne savent plus quoi faire...

Autre enseignement pris aussi sur le vif:

Devant moi s'ouvre la lettre d'une humble vieille:

"J'ai 80 ans et deux petits enfants à ma charge; je suis sans feu... On dit que vous allez avoir du charbon. Je vous en prie..."

Du charbon...? A l'heure où j'écris ces lignes, il ne m'en reste plus dans les cages de l'école un seul sac, et mon vicar — un petit malin — court de Matignon à Juglar, et de Juglar à Matignon pour en trouver un

peu. Mais!... mais!... des voitures — je les ai vues — ont déchargé devant théâtres et cinémas des sacs et des sacs de charbon qui auraient tellement eu plus touchante destination autre part!...

Qu'ils apportent leur bouillotte, ceux qui ne peuvent se passer du théâtre, mais que le charbon aille d'abord à la défense et à la douleur de la patrie!...

Enfin et surtout, la crise du charbon m'a fait toucher du doigt une autre triste vérité.

Je ne puis l'écrire ici... On ne le laisserait certainement pas passer. Redescends donc dans ton puits, mon enfant, ce sera pour après la victoire!...

Et maintenant, je vais voir si mon vicar — le petit malin — a découvert 50 kilos d'antracite.

Si même vous, qui lisez ces lignes, pouvez m'en trouver... fusiez-vous noir comme lui (l'antracite), je... (supprimé en vue de la censure...)

Pierre L'ERMITE.

("La Croix de Paris").

1868-1917

Nous avons l'honneur de vous inviter à venir célébrer avec nous lundi, le 12 mars prochain, notre 49ème anniversaire.

Depuis 1868 en effet, la Maison DUPUIS FRERES LIMITEE sert avec succès la ville de Montréal et a conservé son rang parmi les institutions commerciales les plus considérables et les plus avantageusement connues.

Cette 49ème année d'existence qui s'achève s'est écoulée dans une époque troublée par une commotion mondiale sans exemple et dont nous ressentons tous les terribles effets. L'héroïsme des nôtres sur les plaines des Flandres nous remplit d'orgueil mais nous aspirons cependant à une paix qui nous rendra, en même temps que nos fils, la quiétude et la prospérité.

Puisse cette nouvelle année, dont l'aurore nous apparaît, nous apporter la victoire si ardemment désirée. Puisse-t-elle aussi nous conserver l'estime et la confiance de nos amis: notre suprême orgueil et notre plus précieux apanage.

Les Anciens marquant d'une pierre blanche les grandes dates d'une année.

Tous nos clients devront marquer de la même façon la date de notre VENTE ANNIVERSAIRE; des valeurs véritablement surprenantes leur seront offertes dans chacun de nos rayons.

Malgré la rareté extrême des marchandises sur tous les marchés et leur coût élevé, nous nous sommes procuré quand même, à force de travail et de recherches, et grâce à la coopération de nos amis parmi les importateurs et les manufacturiers, les éléments qui feront de notre VENTE ANNIVERSAIRE le plus grand événement de l'année dans le commerce de détail de Montréal.

Ceux qui ont déjà pris avantage de nos VENTES D'ANNIVERSAIRE passées se souviennent des économies étonnantes réalisées. Si extraordinaire cela puisse-t-il paraître, nous ferons encore mieux cette année. Que vous ayez besoin des nécessités premières de la vie: épicerie, boucherie; de ce qui en fait le confort: meubles, lumières et tentures; de ce qui en fait l'élégance, souliers, lingerie et toilettes; de ce qui en fait le luxe et le charme: étoffes soyeuses, nouveautés, chiffons ou bibelots, vous trouverez de tout à des prix étonnants.

Venez lundi faire votre profit des aubaines qui vous seront offertes; nous serons heureux de vous recevoir et satisfaits de vous avoir aidés à diminuer le coût de la vie.

LA LIVRAISON

Notre service de livraison est préparé au surplus énorme de besogne que nous apportera cette VENTE D'ANNIVERSAIRE et vos marchandises vous parviendront aussi promptement que possible. Cependant, quand cela vous conviendra, vous aiderez et simplifierez grandement la question de livraison en emportant les petits paquets.

ÉTALAGE

Ne manquez pas de voir l'étalage merveilleux de nos vitrines sur les rues Sainte-Catherine, Saint-André et Saint-Christophe.

Les marchandises ainsi exposées sont réellement les occasions les plus extraordinaires jamais offertes en cette ville.

NOS CLIENTS DE LA CAMPAGNE

sont particulièrement invités à venir lundi, 12 mars, et les autres jours de la semaine, se partager les aubaines merveilleuses qui seront offertes par tout le magasin.

Comme encouragement spécial, nous rembourserons les frais de chemin de fer, aller et retour, suivant la cédule suivante:

Rayon de 100 milles, sur achats de \$50.00
Rayon de 75 milles, sur achats de \$37.50
Rayon de 50 milles, sur achats de \$25.00
Rayon de 25 milles, sur achats de \$12.50

Ces remboursements s'opéreront à notre bureau d'information sur présentation du billet de retour et des factures d'achats.

Téléphone
est 4510.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J. R. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.

Ouverture
des portes à
8 h. 30 a.m.

CONCERT-CONFERENCE

Le concert-conférence des étudiants en Architecture sera donné

mercredi prochain le 14 mars, dans la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

M. l'abbé O. Maurault traitera le sujet suivant: Notre-Dame de Montréal, étude d'art et d'histoire.

L'affiche porte en plus un programme de musique et de chant très va-

rié. Les artistes en sont Mme Wercklé, Mlle Faille, MM. Lamoureux, Closely et Robitaille.

Des billets réservés sont en vente chez Ed. Archambault, 312 est, rue Sainte-Catherine.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

SCENES DE GUERRE

LE DIEU "ANTHRACITE"

Le charbon!... On avait l'habitude de le mépriser...

Les savants seuls pressentaient son importance.

Mais les autres?... Le charbon?...? il y en avait toujours!... Quand il arrivait, les ménagères grognaient... D'abord, défense de le livrer à Paris après 10 heures du matin... On lui faisait une place, la plus mauvaise de toutes, dans un trou de cave ou dans un coin de cour, entre deux planches pourries:

—Mettez ça là!... Essayez vos pieds!... Oh comme vous salissez tout!...

Le charbonnier, dans le XVIIIe arrondissement, n'a même pas droit à son nom, il n'est pas le charbonnier, il est le "bougnat" Fouchtrai... Fouchtrai!...

Il est?...? Il était!... Car tout cela, c'est de l'histoire ancienne...

Aujourd'hui, le charbonnier est le roi du jour. La marquise de Sévigné elle-même, n'aurait pas hésité, ce mois-ci, à faire sa plus belle révérence, voire même à embrasser dans sa barbe, le charbonnier du coin, surtout s'il avait eu de l'antracite!

La crise du charbon est donc arrivée.

Elle nous a enseigné bien des choses!

D'abord, à ne pas compter sur les puissants du jour, même s'ils sont repêchés!... même socialistes!...

Ainsi, moi, à Montréal, j'ai comme voisin et comme paroissien un député dont je ne prononce pas le nom, à cause de la... (je ne prononce pas son nom non plus).

M'étais dit: "C'est le député de la Demi-Butte!... C'est la grosse huile!... C'est de dieu même du charbon!... Il est élève de Stanislas... moi, de Notre-Dame des Champs... juste en face!... Nous avons jadis mangé des éclairs au chocolat ensemble chez Lagant, le pâtissier du 17..."

Un soir, l'en souviens-tu?

Donc, Montréal, si cher à tous les deux, Montréal si exposé à tous les vents, va être gâté!... surgité!...

Sur!... Notre représentant n'a même pas eu pour nous des entrailles de député.

"S'enbat l'oeil!..." comme disent vulgairement mes Montréalais.

Toutes les tristesses que j'ai vues sur cette place des Abesses!... Qui

d'a la foule des malheureux qui, chaque jour, bleuis de froid, attendaient deux et trois heures... parfois pour ne rien avoir!

Pendant tout ce mois, l'eau de mes bénitiers est restée écolée, et pour ne pas fermer mes écoles, j'ai dû faire appel à la campagne... c'est-à-dire les chauffer avec du bois venu à grands frais du village.

Pestel!... direz-vous... Possible! mais si cher que cela coûte, la santé des pauvres petits choux qu'on me confie est plus précieuse encore!...

La campagne!...

Je viens de prononcer ce mot presque sacré. La crise du charbon montre, une fois de plus, ce que vaut le fameux progrès des villes!

On nous a fait des poêles-progrès, des calorifères-progrès, chauffés avec ce charbon ultra-progrès qu'on appelle "antracite".

L'antracite manque, et "tout" est désemparé.

J'ai, pour l'église, un calorifère qui se chauffe à la fine d'antracite. Plus de fine d'antracite!...

Pour les écoles, j'en ai un autre plus gourmand que le premier, et qui exige de l'antracite tout court.

Ultra-fermé, naturellement!

Et les appartements luxueux, chauffés au chauffage central qui ont — ô ironie — des bouches de chaleur!...

Plus de chauffage central!...

On voudrait bien allumer les cheminées... les vieilles cheminées de nos pères.

Hélas! l'architecte fin de siècle des

Lundi
prochain

LE
'Devoir'

commencera la publication d'un nouveau feuilleton qui continuera dignement la série de ceux que ses lecteurs ont tant goûtés.

a supprimées, puisque... chauffage central!

Je connais telle vieille dame qui, délaissant son immense appartement, s'est enfermée farouchement en tête à tête avec un poêle à pétrole que je lui avais découvert à prix d'or dans un "dérochez-moi ça!" de mon quartier.

Mais aujourd'hui, elle n'a plus de pétrole!

Pendant ce temps, le paysan de mon petit village, qui trouve du bois à volonté, allume avec du sarment parfumé de lourdes souches dans sa cheminée préhistorique. Il y fume son jambon, y cuit ses pommes de terre sous la cendre, et, avec la braise, bassine un lit délicieux où il s'étend douze heures par nuit.

Et je songe qu'à Montréal, la semaine dernière, le poireau se disputait à "dix sous pièce", et qu'on vend encore actuellement, sous ma fenêtre, des bûches de bois "à la livre", sur une balance, dans les petites voitures!...

Progrès!... Progrès!...

Cette crise montre encore qu'en pleine guerre il y a des gens toujours prêts à profiter de la détresse des autres.

Les pontifes officiels du charbon n'en avaient pas — au moins la plupart — et, sous le couvert de la chéminée, on vous faisait des offres:

—En voulez-vous du charbon...?

Le temps qu'il fera

BEAU ET PLUS FROID	
DEMAIN, DIMANCHE, 11 MARS 1917	
III de Carême	
Lever du soleil	6.23
Coucher du soleil	6.00
Lever de la lune	9.22
Coucher de la lune	7.09
LUNDI, 12 MARS 1917	
Saint-Grégoire le Grand, pape, docteur	
Lever du soleil	6.21
Coucher du soleil	6.01
Lever de la lune	10.33
Coucher de la lune	7.30
Dernier quartier de la lune, le 16, à 7 heures 39 minutes du matin.	

LA MAISON C. BRIEN

Dans une annonce de la maison C. Brien, 564, rue St-Denis, parue hier, dans notre journal, une erreur typographique nous a fait mettre, dans un coupon devant être présenté à la maison, au comptoir des achats, ce qui coupon valait 50 p. 100. L'erreur était manifeste. La copie de l'annonce portait lisiblement 5 pour cent. Nous en prévenons nos lecteurs, afin de leur éviter des embarras.

UNE CAMPAGNE DE PRODUCTION

LE MINISTRE FEDERAL DE L'AGRICULTURE VA SE METTRE A L'OEUVRE.

Ottawa, 10. — La première annonce du ministre fédéral de l'Agriculture pour activer la production des vivres, paraîtra d'ici à quelques jours dans tous les quotidiens et hebdomadaires du Canada ainsi que dans les journaux agricoles. Ces annonces parleront d'abord du rôle du service national sur la ferme et du besoin urgent d'activer la production des vivres. Le département voudrait faire disparaître les difficultés qu'ont les fermiers à se procurer la main-d'œuvre agricole.

Toutes les personnes et toutes les organisations qui pourront donner leur appui à cette campagne sont priées de le faire. Les personnes dans les villes et dans les cités qui ont du terrain à leur disposition, sont priées de cultiver des légumes, augmentant ainsi la réserve générale de provisions et permettant l'augmentation des exportations. Plusieurs provinces coopèrent activement à cette campagne.

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE

UN RAPPORT DU MINISTRE DU TRAVAIL.

Ottawa, 10. — M. T.-W. Crothers, ministre du Travail, a donné une esquisse du travail accompli par son ministère depuis la mise en vigueur des règlements du coût de la vie, il y a quatre mois. Le ministre a chargé un commissaire spécial, M. A.-F. O'Connor, de conduire une série d'enquêtes sérieuses chez les marchands de charbon, les établissements frigorifiques, les fabriques de conserves alimentaires et les raffineries de sucre.

Ce commissaire du coût de la vie a obtenu des renseignements précieux sur les conditions spéciales de la vie par tout le Canada, et le ministre se propose d'établir un dévouement à la situation. Ces bulletins vont ainsi indiquer les causes qui affectent les prix des produits alimentaires à certaines époques de l'année, comme ils feront ressortir les combinaisons spéciales pour hausser les prix, et les boycottages contre certains produits.

LE GEN. WILSON AU BOARD OF TRADE

Le Board of Trade a invité le major général E. W. Wilson à porter la parole à l'assemblée qui doit avoir lieu mardi après-midi prochain, dans le but de démontrer au gouvernement fédéral la nécessité d'appliquer immédiatement la loi de la milice, c'est-à-dire de décréter le service obligatoire.

On n'avait pas eu l'intention d'inviter aucun militaire à cette assemblée, jusqu'à ce que le général Wilson ait prononcé son discours de jeudi dernier, au Ritz-Carlton, appuyant le service obligatoire comme remède aux conditions actuelles du recrutement qui ne sont pas, à son dire, du tout satisfaisantes. Le Board of Trade a cependant décidé que seuls les membres du Board of Trade soient admis à cette réunion.

Le Board of Trade a aussi décidé de se joindre à la délégation municipale qui doit se rendre à Ottawa pour demander que la vente et la fabrication de l'oléomargarine soit permise au Canada. Le Board of Trade est cependant opposé à l'embargo sur l'exportation des vivres.

UN CONGRES D'IRLANDAIS

LES MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGES AUX PETITES NATIONALITES.

Un congrès des Irlandais du Canada aura lieu bientôt. C'est ce qui fut unanimement décidé à une réunion de l'Ancien ordre des Hiberniens, section Erin, hier soir.

Il fut décidé qu'il était de toute nécessité de tenir un congrès auquel prendraient part les délégués de toutes les associations irlandaises du Canada, afin de tracer une ligne de conduite.

Le congrès ne sera pas un congrès de sectaires, mais bien plutôt d'amis de la cause irlandaise. Le président fut investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir dans les circonstances.

Des résolutions relatives aux mauvais traitements infligés aux petites nationalités ont aussi été adoptées et seront lues aux délégués qui représenteront le Canada à la conférence de la paix, la guerre finie.

M. Michael Bermingham, grand-vicaire-président d'Amérique, assista à la réunion.

LA LECTURE DES NAVIRES AMERICAINS SERONT ARMES

ET LA MEDITATION

TELS SONT LES DEUX MOYENS QUE PROPOSE AUX FEMMES M. L'ABBE THELLIER DE PONCHEVILLE POUR ACCROITRE LA VIE RELIGIEUSE DE LEUR AME — LE DANGER DES LECTURES FRIVOLES — LE GRAND LIVRE CHRETIEN.

La vie est un grand drame qui s'achève au jugement de Dieu; en face du mystérieux problème de sa destinée, toute âme chrétienne doit prendre conscience de ses responsabilités et du grave devoir de vivre selon la direction divine. Aux jeunes qui entrent dans la vie, pleins d'illusions et de gaieté, aux plus âgés qui en ont franchi les étapes, encore tout imprégnés de ses amertumes, aux vieillards qui vont en souriant, tout à fait désemparés, à tous s'impose l'impérieux problème d'accroître la vie religieuse de son âme. Deux solutions s'imposent: "Instruire sa vie par des lectures chrétiennes et vivre sa vie par la méditation."

D'une voix pleine d'émotion et de sollicitude, M. l'abbé Thellier de Poncheville a remué hier cette inquiétante question de la destinée, en indiquant aux dames, réunies si nombreuses à Notre-Dame, leur devoir de l'heure présente: à augmenter la vie spirituelle de leur âme par la lecture chrétienne et la méditation.

Lire et méditer. Bien des dames peuvent prétendre n'en point avoir le temps: elles sont absorbées par les soucis du ménage, par les tracés du foyer domestique, disent-elles. Exceuse banale, qui couvre bien des faiblesses et souvent quelle paresse! Non, toute bonne ménagère peut égarer des parcelles de son temps pour les enrichir de lectures utiles, elle peut se soustraire à certains travaux moins pressants pour goûter une heure de repos et de tranquillité en compagnie d'un bon livre.

Et que lirez-vous, mesdames? Écartons tout de suite les ouvrages défendus, vous y trouverez la mort de votre âme. Éloignons même ces lectures frivoles, légères, où l'âme se passionne pour des riens et perd le goût des hautes vérités, où parfois la sensibilité s'exalte dans des romans d'amour, au point de vous rendre esclaves de caprices et de chimères; ces lectures constituent un danger. Il faut lire autre chose et savoir lire.

Comment lisez-vous? Que de fois des lectrices lisent de leurs doigts; elles effeuillent des pages souvent intéressantes et instructives, sans s'y arrêter, afin de voir plus vite la fin du volume et de se venter de l'avoir bien lu. La légèreté domine ici, comme leur désir de paraître et de plaire. Il faut lire avec un effort de la volonté, et au lieu de se bercer en des rêveries charmantes à la fin du livre, la lectrice sérieuse posera un jugement sur l'oeuvre, fera un résumé d'ensemble, en prenant soin de souligner tel passage et de bien saisir les pages qui l'auront le plus frappée.

Et c'est la plume, cette inspiratrice féconde de la pensée, qui accomplira ce travail et dissipera tout danger des lectures légères: écrire ses impressions de lecture, c'est se livrer au plus bel exercice intellectuel de la pensée. Écrivez et vous penserez, c'est ainsi qu'il faut lire: l'âme écarte dans cet effort toute idée futile, pour ne retenir que les pensées sérieuses, les plus réconfortantes et les plus salutaires.

Alors ouvrez le grand livre chrétien, l'Evangile: vous sentirez la parole du Christ, vous éprouverez de la joie et de la consolation. Que de grâces sont renfermées dans ces pages bénies. Lisez l'histoire de l'Eglise, lisez Bossuet, lisez les grandes oeuvres chrétiennes: elles contiennent tant de charmes et de si beaux enseignements.

Et pourquoi lire? C'est que la femme doit travailler plus que l'homme à sa formation intellectuelle. Le rôle qu'elle exercera alors répandra une influence bénéficiante sur toute sa vie. Instruite de ses devoirs, consciente de ses obligations, elle sera la lumière qui rayonnera la foi au foyer; elle ajoutera aux charmes séducteurs de sa personne, une puissance d'attraction intellectuelle qui dominera toute sa vie d'épouse chrétienne, de mère dévouée et de compagne aimante. Que de bienfaits, une femme instruite peut semer dans la vie de son époux, de ses enfants et de ses parents!

Lire, sera donc un devoir pour toute chrétienne. Mais à la lecture il faut joindre la méditation. Méditer, ce grand mot, terrible occupation; qu'est-ce donc ce travail que l'Eglise impose? Méditer, c'est affaire de coeur, c'est se perfectionner au commerce des réflexions saintes. La méditation, c'est le contact de l'âme avec les choses de l'au-delà. Ce paysan, qui revient de sa terre ensauvée, le laboureur fini, en pensant aux belles moissons que la Providence lui réserve, médite en chantant sa reconnaissance. Elle médite également cette pauvre femme qui avait perdu les mots de son Pater, parce qu'aux premiers mots, elle ne cessait de redire sa joie et son bonheur d'appeler Dieu, son Père. Il méditait aussi ce peintre célèbre qui est resté dix mois enfermé dans son atelier, ne voulant se donner aucune distraction avant de terminer son tableau, un chef-d'oeuvre, de crainte d'en perdre le sujet.

Vous méditez, Mesdames? Mais avec le chapelet, qui au souvenir des mystères du rosaire, vous rappellera les scènes de la vie de la Vierge et de son divin Fils, et de Joseph; par le chemin de la croix, où vous mêlerez votre âme à celle de Dieu, dans les tortures de la croix et les souffrances de l'agonie; par la lecture de l'Evangile, où vous écouterez Dieu, et par la prière, où vous exalterez vos pensées à la hauteur des horizons célestes. Qu'une pensée féconde vous anime le soir afin de bénir votre repos et vous inspire le jour afin de créer en vous un état d'âme méditatif.

Par la méditation, comme le fit si

Le président Wilson donne des ordres à cet effet et convoque le Congrès en session spéciale pour le 16 avril afin d'obtenir les crédits nécessaires — On continue cependant à espérer que la guerre sera évitée avec l'Allemagne.

Washington, 10. — De son lit de malade, le président Wilson a ordonné, hier, l'armement des navires marchands américains et il a convoqué le Congrès en session spéciale pour le 16 avril.

Le président a révélé soudain cette décision vers la fin de l'après-midi, à la suite de l'amendement des règlements du Sénat de façon à permettre une prompt décision sur les questions importantes et à la suite du rapport du secrétaire d'Etat Lansing et du procureur général Gregory disant que M. Wilson a le pouvoir d'armer les navires marchands sans l'assentiment du Congrès.

On n'a pas dévoilé les plans de la neutralité armée américaine au sujet de la défense de la marine marchande de peur que quelque information ne parvienne à l'Allemagne. La seule déclaration qui a été faite l'a été à la Maison Blanche et au Département de la marine. Elle porte que le président a décidé de protéger entièrement les droits des Américains en mer. Cette décision, venant à la fin d'une période d'attente fébrile, est généralement considérée comme la conséquence naturelle et inévitable de la politique que le président Wilson a adoptée en rompant les relations diplomatiques avec l'Allemagne et en donnant avis que les Etats-Unis ne toléreraient pas que les navires et les citoyens américains soient attaqués en violation de la loi internationale.

Longtemps avant que cet ordre ne fût rendu public, on avait complété tous les préparatifs nécessaires pour armer les navires marchands. Cependant, le secrétaire

Daniels avait prié les journaux de ne pas faire de commentaires sur ces préparatifs.

La nouvelle a ému le Sénat qui était en train de tenir une réunion spéciale. Les autorités et les sénateurs espèrent encore qu'on pourra éviter la guerre avec l'Allemagne, mais déclarent que cela dépend entièrement de l'Allemagne. Le président a signé la proclamation convoquant une nouvelle session du Congrès et a autorisé la publication d'explications à ce sujet, tandis que M. Tumulty, son secrétaire, se tenait à son chevet. M. Tumulty a affirmé que M. Wilson se croit investi du pouvoir d'armer les navires de commerce des Etats-Unis et libre de l'exercer en aucun temps, mais il croit que dans les meilleurs intérêts du pays, il vaut mieux que le Congrès siège prochainement, et il aura besoin de l'appui de la Chambre au sujet de toutes les questions se rattachant à la défense de la marine marchande.

Le bill appropriant \$100,000,000 à l'armement des vaisseaux a été bloqué au Sénat, mais le gouvernement dispose d'assez de fonds pour cette fin, pour le moment. Il demandera le vote de nouveaux crédits lors de la réunion du Congrès. On s'attend à ce que l'inauguration de la neutralité armée élimine le blocus qui affecte pratiquement les ports des Etats-Unis et rejette carrément sur l'Allemagne la responsabilité d'une guerre éventuelle. — Un attaque contre un navire américain armé entraînera un combat, si le navire aperçoit un sous-marin, et les Etats-Unis regarderont comme un acte d'hostilité toute attaque sans avertissement.

LES ANGLAIS A BAGDAD

LA NOUVELLE N'EST PAS OFFICIELLE, MAIS ON EST CONVAINCU DE SON AUTHENTICITE A LONDRES. — LES RUSSES PROGRESSENT.

Londres, 10. — Le Daily Chronicle dit aujourd'hui qu'il est virtuellement certain que les troupes anglaises sont maintenant à Bagdad, et qu'on peut s'attendre à apprendre officiellement cette nouvelle, d'un moment à l'autre.

Le correspondant de ce journal écrit que les Anglais ont probablement occupé la ville sans combat sérieux et qu'après l'avoir dépassée, la cavalerie s'avance peut-être le long du Tigre, vers Samarra.

Les Russes continuent à refouler les Turcs en Arménie et en Perse. Dans ce premier pays, ils manifestent de l'activité au nord-ouest d'Erzerum. En Perse ils sont parvenus à environ 150 milles au sud-ouest d'Hamadan et à environ 25 milles de la frontière de la Mésopotamie. A cause de la configuration du terrain, la progression des Russes est naturellement lente. Les derniers rapports russes déclarent, croient, que les troupes ottomanes opèrent une retraite générale vers leur frontière. On attribue le recul des Turcs au succès de Kut-el-Amara et à la rapide avance des Anglais sur Bagdad, la quelle menace les lignes de communication de l'ennemi avec la Perse.

VAINES ATTAQUES BOCHES EN CHAMPAGNE

Londres, 10. — Dans le secteur de Maisons de Champagne, en Champagne, l'ennemi a dirigé trois violentes attaques contre les positions que les Français ont capturées hier. Les Français ont tenu en échec les Allemands et ceux-ci ont abandonné plusieurs morts sur le champ de bataille.

Dans la région de Crapeaumesnil,

au sud de Roye, et dans le voisinage d'Auberville, les Poilus ont pénétré à plusieurs endroits dans les positions de l'adversaire, et y ont causé d'importants dommages. Les Allemands ont effectué neuf incursions sur le front anglais, au nord de Wulverghem. Un seul détachement a pénétré dans les tranchées. Les Tonnies ont repoussé les autres.

M. Hébert a en outre fait remarquer que l'ennemi dans les affaires ne peut qu'être préjudiciable tandis que la coopération est un gage de succès.

Chaque firme doit veiller à l'intérêt de ses clients, à-t-il dit, comme s'il s'agissait des siens propres. Mais la coopération ne doit pas s'arrêter là, elle doit aussi exister entre le patron et ses employés. Si un employé est traité avec bonté et si son patron lui donne des marques de confiance, il ne travaillera plus simplement pour gagner un salaire quelconque, mais il s'efforcera de satisfaire son patron et de lui prouver sa reconnaissance: sympathie et dévouement. Il se tiendra aux côtés de ce patron, anxieux de l'aider et de le voir réussir.

"La plus grande preuve de coopération, dit en terminant M. Hébert, nous est donnée actuellement sur les champs de bataille de l'Europe. L'Angleterre, la France, la Belgique, l'Italie se sont groupées, et avec le même idéal, les mêmes ambitions et le même but, elles combattent pour la défense du droit et de la civilisation."

Puis il ajouta: "A l'heure actuelle, il y aurait beaucoup à dire au sujet de la coopération entre les races au Canada. Et sur ce point, je ferai remarquer que, bien que M. Bourassa soit pour moi un confrère de classe et que nos opinions diffèrent, je ne puis qu'admirer les talents extraordinaires qu'il nous a fait connaître."

Cette remarque de M. Hébert a été vivement applaudie.

LA NOUVELLE MASSE DES COMMUNES

ELLE SERA OFFERTE A SIR ROBERT BORDEN A LONDRES.

Ottawa, 10. — La nouvelle masse que donnera le shérif de Londres à la Chambre des communes canadiennes pour remplacer celle qui a été détruite dans l'incendie de l'édifice du Parlement, sera apportée au Canada par sir Robert Borden.

L'on devait l'envoyer au Canada, mais elle sera remise au premier ministre à un banquet que lui offrira le lord maire de Londres.

LE DEVOIR DE TOUT VRAI CITOYEN

C'EST DE REPONDRE AU QUESTIONNAIRE DU SERVICE NATIONAL, DECLARE HIER M. ESIOF PATENAUDE, A UNE REUNION DE L'ASSOCIATION DES JEUNES CONSERVATEURS. — FIER DE SON PARTI.

Le ministre des Contributions indirectes, M. E.-L. Patenaude, a déversé toute sa sollicitude sur l'Association des jeunes conservateurs de Montréal, à la réunion d'hier soir, dans les salles de la rue Saint-François-Xavier. "Jamais, s'est-il écrié, quand je considère les événements actuels à la lumière de l'histoire des deux partis, jamais je ne fus si fier de mon parti, et si heureux d'y appartenir qu'aujourd'hui."

Et les jeunes d'applaudir à tout rompre. Le ministre a vanté les principes du parti, aux beaux jours des Baldwin, des Lafontaine, des Cartier, et des Macdonald, principes qu'il n'a jamais professés lui-même, bien qu'il ait affirmé avec emphase qu'ils couronnaient aujourd'hui les destinées du parti conservateur, à travers les luttes que lui livrent les événements actuels.

M. Patenaude a ensuite parlé du Service national, en disant que le devoir de tout vrai citoyen du pays, c'est de signer les cartes du questionnaire, après les avoir soigneusement remplies. Il faut se mettre, dit M. Patenaude, à la disposition bienveillante du gouvernement, en ajoutant immédiatement que les citoyens du pays avaient noblement répondu à tous les sacrifices de sang et d'argent que le Canada avait exigés d'eux, et que l'armée canadienne s'était conquis une renommée immortelle.

M. Arthur Lalonde a fait, au début de la réunion, une conférence sur l'histoire du Canada depuis la Confédération. Il s'est attaché à démontrer lequel des deux partis, depuis ce grand événement, avait le plus contribué à conserver les droits des minorités, à assurer l'unité du Canada et la prospérité du pays. Il en jette la gloire sur les grands chefs du parti conservateur, qui se sont inspirés de ces principes dans tous les actes administratifs, tandis qu'il accuse le parti libéral d'avoir semé la désunion en faisant appel aux préjugés et aux sentiments populaires.

LES REBELLES TENUS EN RESPECT

ON CROIT QUE LA CAPTURE DE GOMEZ AMENERA LA FIN DE LA REBELLION.

Washington, 10. — La cause du gouvernement cubain gagne du terrain tous les jours, disent des dépêches incomplètes de Cuba. Les troupes fédérales tiennent les rebelles en respect à Santiago, où le gouverneur Munoz a repris possession de la ville et dirige énergiquement les opérations. Les rebelles qui s'étaient emparés de la ville se dirigent maintenant vers Palma Soriana, où ils ont livré des combats avec les soldats du gouvernement.

La capture de Gomez et de ses principaux partisans peut amener la fin de la révolte, bien que l'on doute des étonnantes parties et des levées armées en certains villages éloignés des grands centres. L'apaisement définitif peut encore se faire attendre, il peut dépendre des actes de répression que le gouvernement va prendre contre les rebelles faits prisonniers.

Les rebelles de Santiago ont refusé de prêter le serment d'allégeance, même après la capture de Gomez et de leurs chefs. L'armée craint qu'ils se divisent par bandes et mènent une campagne de guérillas contre les troupes du gouvernement.

Le gouvernement américain a dépêché un groupe de marins à l'île de Cuba, afin de protéger les intérêts américains. Ces marins sont descendus à terre sans être molestés par les rebelles.

UN NAUFRAGE FAIT 625 VICTIMES

UN TRANSPORT VIENT EN COLLISION AU LARGE DE L'ILE DE WIGHT.

Londres, 9. — Le transport anglais "Mendi", portant des journalistes sud-africains, a été coulé dans une collision, le 21 février, et 625 personnes ont perdu la vie. D'après l'annonce de ce désastre faite au parlement sud-africain par le général Louis Botha, premier ministre, dix des personnes qui ont perdu la vie étaient des Européens. La collision s'est produite au large de l'île de Wight.

Le "Mendi" transportait la dernière équipe de journalistes sud-africains qui vont travailler en France; il vint en collision avec un autre navire anglais qui était parti d'Angleterre à destination du Havre, en France. Le "Mendi" a été coulé en 25 minutes. Douze officiers européens et 191 Sud-Africains ont été sauvés. Dix Européens et 613 Sud-Africains ont perdu la vie. La nouvelle n'a pas été rendue publique plus tôt à cause de la difficulté d'obtenir des informations exactes.

Le "Mendi" jaugeait 4,230 tonnes; il avait été construit à Glasgow en 1905 et il était la propriété de la British and African Steam Navigation Co., Ltd., of Liverpool (The Elder-Dempster Co.).

ACCIDENT DE TRAVAIL

Un employé de la manufacture Kane et Montpetit, 918-ouest rue Notre-Dame, Moïse Allard, 34 ans, a eu la main gauche mutilée dans une machine.

Il a été conduit à l'hôpital.

Où acheter lundi

Vallières Continuation de notre exposition de modes

Angle S.-Catherine et Montcalm

En admirant nos superbes étalages de chapeaux (trotteurs), en paille, Chrysanthème, Wistaria, garnis de fleurs orientales brodées, dans les nuances si jolies de gris océan, canari, rouge bourgogne, vert russe, etc. Mais là où vous pourrez vous rendre compte combien, malgré la rareté des tissus, nous nous sommes surpassés, c'est dans le choix de nos manteaux et costumes en ottoman, jersey, popeline, gabardine, carreau berger fin velours, etc. dans un grand choix de couleurs vives, vert russe, canari, corail, etc., etc.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères 1868-1917

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Nous avons l'honneur de vous inviter à venir célébrer avec nous, lundi, le 12 mars prochain, notre 49me anniversaire.

VOIR EN PAGE 9

Pour être certain de manger à Pâques un bon jambon

Songez au jambon

MARQUE S.-L. CONTANT

Et exigez-le dès maintenant de votre épicer ou boucher. — Les meilleures viandes fumées portent la marque S. L. CONTANT, c'est reconnu

S.-L. CONTANT, MONTREAL.

MOUTON DE PERSE ET VISON

Achetez votre toilette ou parure en VISON maintenant que nous pouvons vous l'offrir à bon marché. Tournes de cou et manchons, des styles les plus gracieux de la prochaine saison.

CUMMINGS & CUMMINGS

109 OUEST, RUE SAINT-PAUL angle Saint-Sulpice.

Tel. Main 7545. En arrière de l'église Notre-Dame.

GILETS BLANCS

POUR MEDECINS, PHARMACIENS, SERVITEURS, ETC. en stock et sur mesure.

J. L. LAROCQUE

30 CARRE CHABOLLEZ.

Mesures prises à domicile ou écrivez Demandez notre représentant Pour échantillons

Adressez-vous à

The Montreal Cash Co.

26, rue Saint-Jacques

pour obtenir de l'argent sur bijoux, diamants, pierres précieuses, belles fourrures, pianos, marchandises et autres articles et valeurs.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

SAMEDI-DIMANCHE

Grande production FOX

"Amour et Haine"

interprétée par BERTHA KALICH et STUART HOLMES

EN 6 PARTIES

Comme toutes les productions FOX, les titres en sont en français. Cette vue est l'histoire d'une femme qui combat les machinations malhonnêtes d'un banquier pour la séparer de son mari. La ruine du mari amène la séparation des époux. Les scènes les plus tragiques se déroulent jusqu'au châtiment du coupable et la réconciliation des époux.

N'oubliez pas que c'est lundi, mardi et mercredi, que la grande reprise de "THE CHEAT" interprétée par Fannie Ward et Sessue Hayakawa, sera à l'affiche.

Il guérira votre rhume

Préparé par la Société Hygiénique Franco-Canadienne, d'après la formule du grand praticien français

Ce remède n'a pas son égal dans le traitement de toutes les maladies des poumons et de la gorge

Prix : 35 sous

En vente dans les bonnes pharmacies ou à l'Agence spéciale : 186-est, Sainte-Catherine, 217, Sainte-Catherine, Maisonneuve 751-est, Avenue Mont-Royal.

Pharmacie Modèle de GOYER

ECRASEE SOUS UNE MALLE

En traversant la rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Saint-Denis, hier soir, Mme Clarice Poulin, 23 ans, 461 rue Champlain, a été frappée par une lourde malle qui tomba d'un camion de transport passant à cet endroit.

La victime a été conduite à l'hôpital.

Décès

GUILBAULT-DUFOUR — A Montréal, le 9 mars 1917, à l'âge de 20 ans, 4 jours, est décédé Romeo Guilbault-Dufour, fils de M. O. Dufour. Les funérailles auront lieu lundi, le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 11 rue Broadway, à Montréal-Est à 9 heures pour se rendre à l'église de Pointe aux Trembles, où le service sera célébré et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis ont prié d'y assister sans autre invitation.